55ème ANNEE



Correspondant au 14 février 2016

الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقرطية الشغبية

المركز المهاية

اِتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم وترارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالأغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A	C.C.P. 3200-50 ALGER
		(Frais d'expédition en sus)	TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE

DECRETS

Décret présidentiel n° 16-18 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la Présidence de la République	4
Décret présidentiel n° 16-19 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale	4
Décret exécutif n° 16-20 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au Premier ministre	8
Décret exécutif n° 16-21 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales	12
Décret exécutif n° 16-22 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la justice, garde des sceaux	31
Décret exécutif n° 16-23 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des finances	41
Décret exécutif n° 16-24 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'industrie et des mines	65
Décret exécutif n° 16-25 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'énergie	69
Décret exécutif n° 16-26 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des Moudjahidine	73
Décret exécutif n° 16-27 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des affaires religieuses et des wakfs	78
Décret exécutif n° 16-28 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre du commerce	82
Décret exécutif n° 16-29 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat	87
Décret exécutif n° 16-30 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche	91
Décret exécutif n° 16-31 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des ressources en eau et de l'environnement	103
Décret exécutif n° 16-32 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville	109
Décret exécutif n° 16-33 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des travaux publics	115
Décret exécutif n° 16-34 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des transports	119

SOMMAIRE (suite)

Décret exécutif n° 16-35 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de l'éducation nationale	123
Décret exécutif n° 16-36 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	128
Décret exécutif n° 16-37 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	133
Décret exécutif n° 16-38 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	137
Décret exécutif n° 16-39 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la culture	144
Décret exécutif n° 16-40 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme	148
Décret exécutif n° 16-41 du 24 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des relations avec le Parlement	152
Décret exécutif n° 16-42 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	154
Décret exécutif n° 16-43 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la jeunesse et des sports	158
Décret exécutif n° 16-44 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la communication	162
Décret exécutif n° 16-45 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	165

DECRETS

Décret présidentiel n° 16-18 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept milliards neuf cent quatre millions six cent soixante-dix-sept mille dinars (7.904.677.000 DA) ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

Section I:

Présidence de la République

(Secrétariat général): 7.129.315.000 DA.

Section II:

Secrétariat général du Gouvernement : 641.570.000 DA.

Section III:

Haut commissariat à l'amazighité: 109.292.000 DA.

Section IV:

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus, est assurée respectivement par :

- le secrétaire général de la Présidence de la République,
 - le ministre, secrétaire général du Gouvernement,
 - le haut commissaire à l'amazighité,
 - le commandant d'El-Haras El-Djamhouri.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

---*----

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 16-19 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n°15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente milliards cinq cent soixante-treize millions huit cent soixante-dix-sept mille dinars (30.573.877.000 DA) ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre d'État, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	600,500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	677.400.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	132.570.000
	Total de la 1ère partie	1.410.470.000
	2ème Partie	1.110.170.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.300.000
	Total de la 2ème partie	3.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	16.170.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	361.430.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	61.596.000
	Total de la 3ème partie	439.236.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	379.111.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	6.111.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	40.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	351.440.000
34-05	Administration centrale — Habillement	5.080.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	15.092.000
34-92	Administration centrale — Loyers	6.540.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	803.384.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	180.000.000
	Total de la 5ème partie	180.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales	48.208.000
36-03	Subvention au centre culturel algérien à Paris	103.066.000
	Total de la 6ème partie	151.274.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales	2.880.000
	Total de la 7ème partie	2.880.000
	Total du titre III	2.990.744.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	3.000.000.000
42-03	Coopération internationale	4.930.296.000
42-04	Action maghrébine	3.500.000
	Total de la 2ème partie	7.933.796.000
		7.555.750.000
	3ème Partie	
43-01	Action éducative et culturelle	
45-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger	120,000,000
	Total de la 3ème partie	120.000.000
	Total du titre IV	120.000.000
	Total de la sous-section I	8.053.796.000
		11.044.540.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services à l'étranger — Traitements d'activités	907.490.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	6.230.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	5.107.624.000
	Total de la 1ère partie	12.245.114.000
	1	12.273.117.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial	36.373.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale	1.499.050.000
	Total de la 3ème partie	1.535.423.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais	1.176.200.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier	271.000.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures	154.500.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes	1.050.000.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement	6.500.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile	411.600.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers	1.515.000.000
	Total de la 4ème partie	4.584.800.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles	459.000.000
	Total de la 5ème partie	459.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses	305.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	300.000.000
	Total de la 7ème partie	605.000.000
	Total du titre III	19.429.337.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	100.000.000
	Total de la 6ème partie	100.000.000
	Total du titre IV	100.000.000
	Total de la sous-section II	19.529.337.000
	Total de la section I	30.573.877.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale	30.573.877.000

Décret exécutif n° 16-20 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au Premier ministre.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 23 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards quatre cent trente-sept millions neuf cent vingt-cinq mille dinars (3.437.925.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au Premier ministre, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, aux services du Premier ministre

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	PREMIER MINISTRE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Premier ministre — Traitements d'activités	187.400.000
31-02	Premier ministre — Indemnités et allocations diverses	340.000.000
31-03	Premier ministre — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	102.125.000
	Total de la 1ère partie	629.525.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Premier ministre — Pensions de service et pour dommages corporels	8.000.000
	Total de la 2ème partie	8.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Premier ministre — Prestations à caractère familial	5.880.000
33-02	Premier ministre — Prestations facultatives	25.000
33-03	Premier ministre — Sécurité sociale	133.850.000
33-04	Premier ministre — Contribution aux œuvres sociales	15.118.000
	Total de la 3ème partie	154.873.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Premier ministre — Remboursement de frais	256.235.000
34-02	Premier ministre — Matériel et mobilier	10.000.000
34-03	Premier ministre — Fournitures	8.250.000
34-04	Premier ministre — Charges annexes	53.000.000
34-05	Premier ministre — Habillement	3.000.000
34-06	Premier ministre — Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Premier ministre	1.600.000
34-07	Premier ministre — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers	8.000.000
34-08	Premier ministre — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins	5.000.000
34-80	Premier ministre — Parc automobile	53.000.000
34-92	Premier ministre — Loyers	59.000.000
34-97	Premier ministre — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	17.000
	Total de la 4ème partie	457.102.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Premier ministre — Entretien des immeubles	15.950.000
	Total de la 5ème partie	15.950.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Premier ministre — Dépenses diverses	5.000.000
37-02	Premier ministre — Conférences et séminaires	35.100.000
37-10	Dépenses relatives à la communication institutionnelle	200.000.000
37-11	Dépenses relatives au fonctionnement de la commission de bonne gouvernance	20.000.000
	Total de la 7ème partie	260.100.000
	Total du titre III	1.525.550.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Premier ministre — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.500.000
	Total de la 3ème partie	3.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution à la résidence d'Etat du Sahel	666.000.000
	Total de la 4ème partie	666.000.000
	Total du titre IV	669.500.000
	Total de la sous-section I	2.195.050.000
	Total de la section I	2.195.050.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	330.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	555.030.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	34.150.000
	Total de la 1ère partie	919.180.000

CREDITS OUVERT EN DA	LIBELLES	N ^{os} DES CHAPITRES
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	32-01
23.00	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	
821.00	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	32-02
844.000	Total de la 2ème partie	
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
8.000.000	Administration centrale — Prestations à caractère familial	33-01
20.000	Administration centrale — Prestations facultatives	33-02
221.263.000	Administration centrale — Sécurité sociale	33-03
23.423.00	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	33-04
252.706.00	Total de la 3ème partie	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
10.000.00	Administration centrale — Remboursement de frais	34-01
6.500.000	Administration centrale — Matériel et mobilier	34-02
7.875.000	Administration centrale — Fournitures	34-03
21.810.000	Administration centrale — Charges annexes	34-04
220.000	Administration centrale — Habillement	34-05
1.600.000	Administration centrale — Parc automobile	34-82
1.500.000	Administration centrale — Loyers	34-96
10.000	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-97
49.515.000	Total de la 4ème partie	
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
3.630.00	Administration centrale — Entretien des immeubles	35-01
3.630.00	Total de la 5ème partie	
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
2.000.000	Administration centrale — Conférences et séminaires	37-01
2.000.000	Total de la 7ème partie	
1.227.875.000	Total du titre III	
1,22,10,6100	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	42.01
15.000.000	Frais de formation.	43-01
15.000.000	Total de la 3ème partie	
15.000.000	Total du titre IV	
1.242.875.00	Total de la sous-section I	
1.242.875.00	Total de la section II	
3.437.925.00	Total des crédits ouverts au Premier ministre	

Décret exécutif n° 16-21 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre cent vingt-six milliards cent vingt-sept millions trois cent quatre-vingt-six mille dinars (426.127.386.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	528.424.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	1.035.105.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	51.356.000
	Total de la 1ère partie	1.614.885.000
		1.014.883.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	25.265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	35.500.000
	Total de la 2ème partie	60.765.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	399.757.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	31.375.000
	Total de la 3ème partie	439.692.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	87.800.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	150.850.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	728.920.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	51.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement	9.760.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	20.050.000
34-92	Administration centrale — Loyers	5.000.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	1.053.890.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	58.300.000
	Total de la 5ème partie	58.300.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	78.824.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	843.486.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	80.932.000
36-05	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	86.850.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	77.361.000
36-07	Subvention à l'institut national de recherche criminalistique (INRC)	mémoire
36-08	Subvention à l'école nationale d'administration (ENA)	418.900.000
36-09	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Djelfa	55.626.000
36-10	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Constantine	
36-11	Subvention à la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales	54.362.000
30-11	Total de la 6ème partie	1.766.241.000
	7ème Partie Dépenses diverses	11, 55.2 11.000
25.01	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etat civil	3.382.278.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires	59.170.000
37-05	Administration centrale — Elections	3.150.000
37-07	Contribution au fonds de solidarité des collectivités locales	36.500.000.000
37-10	Financement du redéploiement des agents de la garde communale	5.000.000.000
	Total de la 7ème partie	44.954.598.000
	Total du titre III	49.948.371.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	248.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	40.000.000
	Total de la 3ème partie	288.000.000
	45 D - 4	200.000.000
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
44.01		
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	563.885.000
	Total de la 4ème partie	563.885.000
	6ème Partie	
46-02	Action sociale — Assistance et solidarité Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres	Mémoire
46-03	Indemnisation des victimes non-salariées d'actes de terrorisme	11.600.000.000
46-04	Indemnisation des victimes et des ayants droit des victimes des événements	11.000.000.000
	ayant accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale.	Mémoire
	Total de la 6ème partie	11.600.000.000
	Total du titre IV	12.451.885.000
	Total de la sous-section I	62.400.256.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	12,500,000,000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	13.474.555.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	3.568.502.000
	Total de la 1ère partie	29.543.057.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5.360.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	3.300.000
	corporels	650.000.000
	Total de la 2ème partie	655.360.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	694.600.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	6.605.139.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	636.147.000
	Total de la 3ème partie	7.937.582.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	349.100.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	8.100.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	31.223.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	238.608.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	15.900.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	61.250.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	706.661.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	89.100.000
	Total de la 5ème partie	89.100.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba	5.000.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	25.000.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	12.000.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud	252.000.000
37-17	Services déconcentrés de l'Etat — Secours aux familles nomades des wilayas d'Adrar, Tamenghasset, Tindouf et Illizi	223.800.000
	Total de la 7ème partie	517.800.000
	Total du titre III	39.449.560.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
CREDITS OUVERTS EN DA	LIBELLES	Nos DES CHAPITRES
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
129.000.000	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels	43-12
129.000.000	Total de la 3ème partie	
129.000.000	Total du titre IV	
39.578.560.000	Total de la sous-section II	
	SOUS-SECTION III DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
5.403.000	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Traitements d'activités	31-41
2.450.000	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	31-42
7.853.000	Total de la 1ère partie	
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
10.000	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	32-42
10.000	Total de la 2ème partie	
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
65.000	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial	33-41
1.885.000	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	33-43
1.950.000	Total de la 3ème partie	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
200.000	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais.	34-41
200.000	Total de la 4ème partie	
	Total du titre III	
10.013.000	Total de la sous-section III	
10.013.000	1044 40 14 5045 5001011 111	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION V DELEGATION NATIONALE AUX RISQUES MAJEURS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-61	Délégation nationale aux risques majeurs — Traitements d'activités	28.670.000
31-62	Délégation nationale aux risques majeurs — Indemnités et allocations	
31-63	diverses Délégation nationale aux risques majeurs — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	35.990.000 6.656.000
	Total de la 1ère partie	71.316.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	71.510.000
33-61	Délégation nationale aux risques majeurs — Prestations à caractère familial	350.000
33-63	Délégation nationale aux risques majeurs — Sécurité sociale	16.165.000
33-64	Délégation nationale aux risques majeurs — Contribution aux œuvres sociales.	2.121.000
	Total de la 3ème partie	18.636.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-61	Délégation nationale aux risques majeurs — Remboursement de frais	1.163.000
34-62	Délégation nationale aux risques majeurs — Matériel et mobilier	1.250.000
34-63	Délégation nationale aux risques majeurs — Fournitures	735.000
34-64	Délégation nationale aux risques majeurs — Charges annexes	450.000
34-65	Délégation nationale aux risques majeurs — Habillement	25.000
34-67	Délégation nationale aux risques majeurs — Parc automobile	350.000
34-69	Délégation nationale aux risques majeurs — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème Partie	3.983.000
		3.703.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-71	Délégation nationale aux risques majeurs — Entretien des immeubles	250.000
	Total de la 5ème Partie	250.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	230.000
37-74	Délégation nationale aux risques majeurs — Conférences et séminaires	4.500.000
	Total de la 7ème partie	4.500.000
	Total du titre III	98.685.000

]	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
40.50	Action éducative et culturelle	
43-72	Délégation nationale aux risques majeurs — Formation et perfectionnement des personnels	750.000
	Total de la 3ème partie	750.000
	Total du titre IV	750.000
	Total de la sous-section V	99.435.000
	Total de la section I	102.088.264.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	15 na Paratina	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Sûreté nationale — Traitements d'activités	62.335.200.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	102.576.536.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à	102.570.550.000
	caractère familial et cotisations de sécurité sociale	9.342.957.000
	Total de la 1ère partie	174.254.693.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	6.000.000
32-02	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.600.000.000
	Total de la 2ème partie	2.606.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	2.400.000.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives	3.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	41.913.950.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	4.393.900.000
	Total de la 3ème partie	48.710.850.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	689.350.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	608.000.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	1.180.000.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	2.785.000.000
34-05	Sûreté nationale — Habillement	4.800.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	6.480.000.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	850.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	580.000.000
34-09	Sûreté nationale — Matériel médical et produits pharmaceutiques	350.000.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	4.400.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	120.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	22.842.360.000
	5ème Partie	
35-01	Travaux d'entretien	
33-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.564.000.000
	Total de la 5ème partie	1.564.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	25.200.000
37-03	Sûreté nationale — Conférences et séminaires	70.000.000
	Total de la 7ème partie	95.200.000
	Total du titre III	250.073.103.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.000.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000.000
	Total du titre IV	3.000.000.000
	Total de la sous-section I	253.073.103.000

5 Joumada El Oula	1437
14 février	2016

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	1.552.750.000
	Total de la 1ère partie	1.552.750.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	4.275.000.000
34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Matériel et mobilier	582.000.000
34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Fournitures	365.000.000
34-14	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Charges annexes	87.000.000
34-16	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Alimentation	2.600.000.000
34-91	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Parc automobile	392.000.000
	Total de la 4ème partie	8.301.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.071.000.000
	Total de la 5ème partie	1.071.000.000
	Total du titre III	10.924.750.000
	Total de la sous-section II	10.924.750.000
	Total de la section II	263.997.853.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Protection civile — Traitements d'activités	13.300.000.000
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses	22.726.850.000
31-03	Protection civile — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à	22.720.030.000
	caractère familial et cotisations de sécurité sociale	46.225.000
	Total de la 1ère partie	36.073.075.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.800.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	58.800.000
	Total de la 2ème partie	61.600.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	595.350.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	9.021.412.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales	22.462.000
	Total de la 3ème partie	9.639.224.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais	90.600.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier	23.160.000
34-03	Protection civile — Fournitures	34.000.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	340.000.000
34-05	Protection civile — Habillement	1.920.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation	40.000.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	140.000.000
34-92	Protection civile — Loyers	1.400.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	2.589.170.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
25.01		10 (04 000
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	10.694.000
	Total de la 5ème partie	10.694.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	500.000
	Total du titre III	48.374.263.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	81.000.000
	Total de la 3ème partie	81.000.000
	Total du titre IV	81.000.000
	Total de la sous-section I	48.455.263.000
		40.433.203.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel contractuel —	
01 10	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.313.057.000
	Total de la 1ère partie	1.313.057.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-14	Services déconcentrés de la protection civile — Contribution aux œuvres sociales	800.000.000
	Total de la 3ème partie	800.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais	132.524.000
34-12	Services déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier	9.000.000
34-13	Services déconcentrés de la protection civile — Fournitures	85.000.000
34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Charges annexes	300.000.000
34-16 34-91	Services déconcentrés de la protection civile — Alimentation	1.689.000.000 372.400.000
34-91 34-93	Services déconcentrés de la protection civile — Fair automobile	10.000.000
0170	Total de la 4ème partie	2.597.924.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	178.275.000
	Total de la 5ème partie	178.275.000
	Total du titre III	4.889.256.000
	Total de la sous-section II	4.889.256.000
	Total de la sous-section II	4.009.230.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Unité nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	152.800.000
	Total de la 1ère partie	152.800.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-24	Unité nationale — Contribution aux œuvres sociales	45.453.000
	Total de la 3ème partie	45.453.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Unité nationale — Remboursement de frais	37.026.000
34-22	Unité nationale — Matériel et mobilier	5.975.000
34-23	Unité nationale — Fournitures	7.537.000
34-24	Unité nationale — Charges annexes	15.000.000
34-26	Unité nationale — Alimentation	107.000.000
34-81	Unité nationale — Parc automobile	60.000.000
34-87	Unité nationale — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000
	Total de la 4ème partie	247.538.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Unité nationale — Entretien des immeubles	19.000.000
	Total de la 5ème partie	19.000.000
	Total du titre III	464.791.000
	Total de la sous-section III	464.791.000
	Total de la section III	53.809.310.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
CHAPITKES		DI DI
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Palais du Gouvernement — Traitements d'activités	18.000.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	20.171.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	27.364.000
	Total de la 1ère partie	65.535.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	2.300.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	9.768.000
	Total de la 3ème partie	12.108.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	100.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier	150.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures	100.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	11.979.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement	200.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile	488.000
	Total de la 4ème partie	13.017.000
	5ème Partie	
25.21	Travaux d'entretien	
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	21.830.000
	Total de la 5ème partie	21.830.000
	Total du titre III	112.490.000
	Total de la sous-section I	112.490.000
	Total de la section IV	112.490.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Traitements d'activités	175.000.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses.	
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	217.050.000
	sociale Total de la 1ère partie	13.550.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	300.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	2.000.000
	Total de la 2ème partie	2.300.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	4.000.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	98.625.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	10.438.000
	Total de la 3ème partie	113.543.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES APITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais	14.000.000
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	1.947.000
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	4.219.000
	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	863.292.000
	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	330.000
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des	26 700 000
34-08	télécommunications	26.700.000 16.070.000
	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	4.900.000
	Direction générale des transmissions nationales — Loyers	10.000
	Direction générale des transmissions nationales — Eoyers	10.000
	d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	931.478.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.689.000
	Total de la 5ème partie	4.689.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	315.000
	Direction générale des transmissions nationales — Elections	580.000
37 03	Direction generate des transmissions nationales Directions	
	Total de la 7ème partie	895.000
	Total du titre III	1.458.955.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	8.000.000
	Total de la sous-section I	1.466.955.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Traitements d'activités	1.371.000.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations	1.371.000.000
	diverses	1.565.775.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel contractuel —	
	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	106.498.000
	Total de la 1ère partie	3.043.273.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du	
	travail	600.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et	
	pour dommages corporels	5.000.000
	Total de la 2ème partie	5.600.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	60.000.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives	466.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	735.694.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	79.756.000
	Total de la 3ème partie	875.916.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	28.800.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier	5.000.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	22.710.000
34-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Charges annexes	17.500.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — Habillement	2.477.000
34-18	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation.	31.700.000
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	22.700.000
34-91	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	19.247.000
34-93	Services déconcentrés des transmissions nationales — Loyers	1.310.000
34-98	Services déconcentrés des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	500.000
	Total de la 4ème partie	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	7.470.000
	Total de la 5ème partie	7.470.000
		7.470.000
	7ème Partie Dépenses diverses	
37-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et	
	séminaires	324.000
	Total de la 7ème partie	324.000
	Total du titre III	4.084.527.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	6.500.000
	Total de la 3ème partie	6.500.000
	Total du titre IV	6.500.000
	Total de la sous-section II	4.091.027.000
	Total de la section VI	5.557.982.000
	SECTION VII	3.33713 0 2. 000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale de la garde communale — Traitements d'activités	70.000.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel contractuel —	92.096.000
	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	5.679.000
	Total de la 1ère partie	167.775.000
		107.773.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour	
22 32	dommages corporels	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.000.000
	Total de la Zellie parde	1.000.000

REDITS OUVERTS EN DA	LIBELLES	N ^{os} DES CHAPITRES
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
200,000	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	33-01
800.000 100.000	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	33-02
40.774.000	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	33-03
4.417.000	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	33-04
46.091.000	Total de la 3ème partie	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
400.000	Direction générale de la garde communale — Fournitures	34-03
1.500.000	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	34-04
	Direction générale de la garde communale — Habillement	34-05
100.000	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	34-90
500.000	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-97
13.000	Total de la 4ème partie	
2.513.000	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
100.000	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	35-01
100.000	Total de la 5ème partie	
	Total du titre III	
217.479.000	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
400,000	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	43-01
400.000	Total de la 3ème partie	
400.000	Total du titre IV	
217.879.000	Total de la sous-section I	
217.079.000	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
110.000.000	Services déconcentrés de la garde communale — Traitements d'activités	31-11
119.849.000	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	31-12
	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	31-13
21.783.000	sociale	
251.632.000	Total de la 1ère partie	

REDITS OUVERT EN DA	LIBELLES	N ^{os} DES CHAPITRES
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
200.00	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	32-12
200.00	Total de la 2ème partie	
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère	33-11
5.000.00	familial	33-12
200.00	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives	33-12
58.179.00	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	33-13
5.947.00	Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	33 11
69.326.00	Total de la 3ème partie	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
10.000.00	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais	34-11
1.500.00	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	34-12
2.500.00	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	34-13
6.000.00	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	34-14
250.00	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	34-15
800.00	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	34-91
400.00	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	34-93
100.00	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-98
21.550.00	Total de la 4ème partie	
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
500.00	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	35-11
	1	
343.208.00	Total de la 5ème partie Total du titre III	
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
400.00	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	43-11
	Total de la 3ème partie	
400.00	Total du titre IV	
343.608.00	Total de la sous-section II	
	Total de la section VII	
561.487.00 426.127.386.00	Total des crédits ouverts au ministre de l'intérieur et des collectivités locales	

Décret exécutif n° 16-22 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la justice, garde des sceaux.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante-treize milliards quatre cent trente-et-un millions neuf cent quatre-vingt-onze mille dinars (73.431.991.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la justice, garde des sceaux, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice, garde des sceaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de la justice, garde des sceaux

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	411.600.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	317.200.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	12.078.000
	Total de la 1ère partie	740.878.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	58.800.000
	Total de la 2ème partie	59.300.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.410.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	204.740.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	20.500.000
	Total de la 3ème partie	229.850.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	106.250.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.750.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	85.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	500.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	680.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.252.000
34-92	Administration centrale — Loyers	17.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	724.942.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	30.240.000
	Total de la 5ème partie	30.240.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM)	1.280.386.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG)	268.839.000
36-04	Subvention de fonctionnement à la résidence des magistrats	113.120.000
36-05	Subvention de fonctionnement à l'office national de lutte contre la drogue et la	
	toxicomanie	113.979.000
36-07	Subvention de fonctionnement au centre de recherche juridique et judiciaire	40.103.000
	Total de la 6ème partie	1.816.427.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation de conférences et séminaires	6.400.000
37-01 37-10	Administration centrale — Frais de mise en œuvre de la réforme de la justice	20.000.000
37-10 37-19	Frais de fonctionnement de la commission nationale du droit international	20.000.000
31-17	humanitaire	22.280.000
37-21	Administration centrale — Frais de fonctionnement du tribunal des conflits	5.220.000
- · - ·	Total de la 7ème partie	53.900.000
	Total du titre III	3.655.537.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	90.000.000
	Total de la 3ème partie	90.000.000
	Total du titre IV	90.000.000
	Total de la sous-section I	3.745.537.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	WIOTENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services judiciaires — Traitements d'activités	12.103.980.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	8.088.200.000
31-13	Services judiciaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	790.660.000
	Total de la 1ère partie	20.982.840.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial	170.520.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	4.962.540.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales	577.500.000
	Total de la 3ème partie	5.710.560.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais	3.900.000.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier	67.900.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures	400.000.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes	546.000.000
34-15	Services judiciaires — Habillement	27.950.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile	66.836.000
34-93	Services judiciaires — Loyers	2.490.000
34-98	Services judiciaires — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues	100.000
	par l'Etat	
	Total de la 4ème partie	5.011.276.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles	832.408.000
	Total de la 5ème partie	832.408.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle	450.000.000
	Total de la 7ème partie	450.000.000
	Total du titre III	32.987.084.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services judiciaires — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	52.000.000
	Total de la 3ème partie	52.000.000
	Total du titre IV	52.000.000
	Total de la sous-section II	33.039.084.000
	SOUS-SECTION III TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-41	Tribunaux administratifs — Traitements d'activités	686.000.000
31-42	Tribunaux administratifs — Indemnités et allocations diverses	416.600.000
31-43	Tribunaux administratifs — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	141.931.000
	Total de la 1ère partie	1.244.531.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-41	Tribunaux administratifs — Prestations à caractère familial	6.860.000
33-43	Tribunaux administratifs — Sécurité sociale	268.840.000
33-44	Tribunaux administratifs — Contribution aux œuvres sociales	26.500.000
	Total de la 3ème partie	302.200.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-41	Tribunaux administratifs — Remboursement de frais	93.500.000
34-42	Tribunaux administratifs — Matériel et mobilier	26.180.000
34-43	Tribunaux administratifs — Fournitures	43.350.000
34-44	Tribunaux administratifs — Charges annexes	50.000.000
34-45	Tribunaux administratifs — Habillement	1.782.000
34-95	Tribunaux administratifs — Parc automobile	6.527.000
34-96	Tribunaux administratifs — Loyers	650.000
34-99	Tribunaux administratifs — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	221.999.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-41	Tribunaux administratifs — Entretien des immeubles	04.500.000
33 11	Total de la 5ème partie	94.500.000
	Total du titre III	
		1.863.230.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	Ī	
	3ème Partie	
10.11	Action éducative et culturelle	
43-41	Tribunaux administratifs — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	Total du titre IV	5.000.000
	Total de la sous-section III	1.868.230.000
	SOUS-SECTION IV	
	OFFICE CENTRAL DE REPRESSION DE LA CORRUPTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-51	Office central de représsion de la corruption — Traitements d'activités	24.500.000
31-52	Office central de représsion de la corruption — Indemnités et allocations diverses	60.800.000
31-53	Office central de représsion de la corruption — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisation de sécurité sociale	12.604.000
	Total de la 1ère partie	97.904.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-52	Office central de représsion de la corruption — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-51	Office central de représsion de la corruption — Prestations à caractère	
33 31	familial	600.000
33-52	Office central de représsion de la corruption — Prestations facultatives	10.000
33-53	Office central de représsion de la corruption — Sécurité sociale	22.060.000
33-54	Office central de représsion de la corruption — Contribution aux oeuvres sociales	1.760.000
	Total de la 3ème partie	24.430.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-51	Office central de représsion de la corruption — Remboursement de frais	6.137.000
34-52	Office central de représsion de la corruption — Matériel et mobilier	4.200.000
34-53	Office central de représsion de la corruption — Fournitures	3.105.000
34-54	Office central de représsion de la corruption — Charges annexes	7.200.000
34-55	Office central de représsion de la corruption — Habillement	150.000
34-56	Office central de représsion de la corruption — Alimentation	2.500.000
34-57	Office central de représsion de la corruption — Matériel et couchage de cuisine	2.000.000
34-81	Office central de représsion de la corruption — Parc automobile	1.617.000
34-91	Office central de représsion de la corruption — Loyers	400.000
34-94	Office central de représsion de la corruption — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	27.319.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-51	Office central de représsion de la corruption — Entretien des immeubles	3.150.000
	Total de la 5ème partie	3.150.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-52	Office central de représsion de la corruption — Conférences et séminaires	3.200.000
	Total de la 7ème partie	3.200.000
	Total du titre III	156.013.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-51	Office central de représsion de la corruption — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.000.000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	1.000.000
	Total de la sous-section IV	157.013.000
	Total de la section I	38.809.864.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Administration pénitentiaire — Traitements d'activités	90.160.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	139.396.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	14.200.000
	Total de la 1ère partie	243.756.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages corporels	88.240.000
	Total de la 2ème partie	88.240.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial	2.096.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives	200.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	80.370.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux oeuvres sociales	8.419.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration pénitentiaires — Remboursement de frais	9.761.000
34-22	Administration pénitentiaires — Matériel et mobilier	1.050.000
34-23	Administration pénitentiaires — Fournitures	10.000.000
34-24	Administration pénitentiaires — Charges annexes	16.000.000
34-25	Administration pénitentiaires — Habillement	100.000
34-26	Administration pénitentiaires — Armement	60.000.000
34-93	Administration pénitentiaires — Parc automobile	1.279.000
34-94	Administration pénitentiaires — Loyers	200.000
34-98	Administration pénitentiaires — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	98.400.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles	9.922.000
	Total de la 5ème partie	9.922.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (ex-ENAP)	206.430.000
	Total de la 6ème partie	206.430.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires	4.800.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses	1.000.000
37-24	Administration pénitentiaire — Frais de fonctionnement du comité interministériel de coordination des activités et de réinsertion sociale des	
	détenus	9.000.000
	Total de la 7ème partie	14.800.000
	Total du titre III	752.633.000

Administration pénitentiaire — Action éducative culturelle et sportive en faveur des détenus	N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		TITRE IV	
Action éducative et culturelle		INTERVENTIONS PUBLIQUES	
Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation		3ème Partie	
Administration pénitentiaire — Action éducative culturelle et sportive en faveur des détenus		Action éducative et culturelle	
des détenus	43-21		40.000.000
Total du titre IV	43-22		32.000.000
SOUS-SECTION II SOUS-SECVICES Ière Partie Personnel — Rémunérations d'activités 7.056.000.00 31-31 Etablissements pénitentiaires — Traitements d'activités 7.056.000.00 31-32 Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses 13.332.585.00 31-33 Etablissements pénitentiaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale 15.760.00 20.404.345.00 20.		Total de la 3ème partie	72.000.000
SOUS-SECTION II ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 7.056.000.00 13.332.585.00 1		Total du titre IV	72.000.000
### Total de la 1ère partie ### Personnel — Pensions et allocations 2ème Partie		Total de la sous-section I	824.633.000
AMOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 7.056.000.00 13.332.585.00			
ABOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités 7.056.000.00 13.332.585.00		TITRE III	
Personnel — Rémunérations d'activités 7.056.000.00 31-31 Etablissements pénitentiaires — Traitements d'activités 7.056.000.00 13.332.585.00 31-33 Etablissements pénitentiaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale 15.760.00 20.404.345.00 20			
Personnel — Rémunérations d'activités 7.056.000.00 31-31 Etablissements pénitentiaires — Traitements d'activités 7.056.000.00 13.332.585.00 31-33 Etablissements pénitentiaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale 15.760.00 20.404.345.00 20		1 Aug Doutie	
Etablissements pénitentiaires — Traitements d'activités			
Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	31-31		7.056.000.000
Etablissements pénitentiaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale			13.332.585.000
2ème Partie Personnel — Pensions et allocations Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents de travail		1	15.760.000
Personnel — Pensions et allocations Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents de travail		Total de la 1ère partie	20.404.345.000
32-31 Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents de travail		2ème Partie	
Total de la 2ème partie		Personnel — Pensions et allocations	
3ème Partie Personnel — Charges sociales 33-31 Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial	32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents de travail	280.000
Personnel — Charges sociales 33-31 Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial		Total de la 2ème partie	280.000
Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial		3ème Partie	
Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale			
		1	360.000.000
33-34 Etablissements pénitentiaires — Contributions aux oeuvres sociales 507.000.00		1	4.802.000.000
Total de la 3ème partie	33-34	1	507.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais	225.059.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier	203.000.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures	135.000.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes	700.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement	516.759.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation	3.861.000.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie, de couchage et de cantine	389.700.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage	192.560.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène	743.850.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile	100.063.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers	850.000
	Total de la 4ème partie	7.067.841.000
35-31	Travaux d'entretien Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles Total de la 5ème partie	516.892.000
	Total de la Seme partie	516.892.000
	7ème Partie	
37-31	Dépenses diverses	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle	2.000.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires de milieu ouvert	40.000.000
31-33	Etablissements pénitentiaires — Frais de fonctionnement du juge d'application des peines	5.000.000
	Total de la 7ème partie	47.000.000
	Total du titre III	33.705.358.000
	TITDE IV	33.703.338.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-31	Etablissements pénitentiaires — Aide financière et sociale au profit des détenus démunis	92.136.000
	Total de la 6ème partie	92.136.000
	Total du titre IV	92.136.000
	Total de la sous-section II	33.797.494.000
	Total de la section II	34.622.127.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	73.431.991.000

Décret exécutif n° 16-23 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2016, au ministre des finances.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre-vingt-quinze milliards trois cent quatre-vingt-dix neuf millions trois cent soixante-dix-huit mille dinars (95.399.378.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des finances, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre des finances

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	590.883.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	988.550.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	115.250.000
	Total de la 1ère partie	1.694.683.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	220.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.534.000
	Total de la 2ème partie	2.754.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	397.359.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	40.500.000
	Total de la 3ème partie	446.384.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	76.870.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.629.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	14.055.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	100.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	1.225.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	15.435.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	214.724.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	216.000.000
	Total de la 5ème partie	216.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	235.958.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	3.681.054.000
36-06	Subvention à la cellule de traitement du renseignement financier	35.738.000
36-07	Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	743.030.000
36-08	Subvention à l'école nationale des douanes	90.658.000
36-09	Subvention à l'école nationale du Trésor	17.978.000
	Total de la 6ème partie	4.804.416.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.000.000
	Administration centrale — Etudes	
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du fonds spécial de	30.000.000
37-04	retraite des cadres supérieurs de la Nation	4.000.000
	Total de la 7ème partie	36.000.000
	Total du titre III	7.414.961.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-03	Administration centrale — Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.000.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	85.272.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	500.000
	Total de la 3ème partie	85.772.000
	Total du titre IV	86.772.000
	Total de la sous-section I	7.501.733.000
	Total de la section I	7.501.733.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Direction générale de la comptabilité — Traitements d'activités	177.380.000
31-02	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses	212.540.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	18.050.000
	Total de la 1ère partie	407.970.000

TABLEAU AINTEAE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale de la comptabilité — Rentes d'accidents de travail	21.000
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	521.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	3.000.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	96.830.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	9.300.000
	Total de la 3ème partie	109.150.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	5.950.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	4.353.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	40.000.000
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	166.000.000
34-05	Direction générale de la comptabilité — Habillement	392.000
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	2.450.000
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers	800.000
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	219.955.000
	5ème Partie	
25.01	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	5.400.000
	Total de la 5ème partie	5.400.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	1.440.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil national de la comptabilité	37.000.000
37-04	Frais de fonctionnement de la commission de supervision des assurances	500.000
	Total de la 7ème partie	38.940.000
	Total du titre III	781.936.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	50.000.000
	Total de la 3ème partie	50.000.000
	Total du titre IV	50.000.000
	Total de la sous-section I	831.936.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
	Directions régionales du Trésor — Traitements d'activités	4.830.028.000
31-11	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	5.836.497.000
31-12 31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel contractuel — Rémunérations —	3.830.497.000
31-13	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.369.200.000
	Total de la 1ère partie	12.035.725.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	301.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages corporels	7.000.000
	Total de la 2ème partie	7.301.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	156.800.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	2.674.127.000
33-14	Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	272.500.000
	Total de la 3ème partie	3.103.687.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais	54.277.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier	24.875.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Fournitures	124.200.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Charges annexes	400.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Habillement	3.100.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Parc automobile	22.540.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Loyers	4.000.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	633.042.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor — Entretien des immeubles	75.600.000
	Total de la 5ème partie	75.600.000
	Total du titre III	15.855.355.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Directions régionales du Trésor — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	210.000.000
	Total de la 3ème partie	210.000.000
	Total du titre IV	210.000.000
	Total de la sous-section II	
	Total ue la sous-section II	16.065.355.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	11.000.000
	Total de la 1ère partie	11.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	495.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	910.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	30.000
	Total de la 4ème partie	1.435.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	643.000
	Total de la 5ème partie	643.000
	Total du titre III	13.078.000
	Total de la sous-section III	13.078.000
	Total de la section II	16.910.369.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des douanes — Traitements d'activités	5.420.380.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	8.498.165.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	289.553.000
	Total de la 1ère partie	14.208.098.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail	1.665.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels	24.400.000
	Total de la 2ème partie	26.065.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractère familial	225.000.000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	3.484.637.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales	320.000.000
	Total de la 3ème partie	4.030.037.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	30.000.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	19.260.000
34-03	Direction générale des douanes — Fournitures	26.134.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	12.474.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	55.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	3.500.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	8.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	154.878.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	8.581.000
	Total de la 5ème partie	8.581.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	6.400.000
	Total de la 7ème partie	6.900.000
	Total du titre III	18.434.559.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total du titre IV	60.000.000
	Total de la sous-section I	18.494.559.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement des frais	53.015.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	21.937.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures	43.815.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	450.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	1.500.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	350.000.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	134.260.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	50.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	1.104.537.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles	84.350.000
	Total de la 5ème partie	84.350.000
	Total du titre III	1.188.887.000
	Total de la sous-section II	1.188.887.000
	Total de la section III	19.683.446.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION IV	
	DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des impôts — Traitements d'activités	589.000.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	595.800.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	64.655.000
	Total de la 1ère partie	1.249.455.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie	03.000
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	14.400.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	295.200.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	25.000.000
	Total de la 3ème partie	334.640.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	49.500.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	10.413.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	260.000.000
34-04	Direction générale des impôts— Charges annexes	40.590.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	1.000.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	12.740.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.200.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	375.453.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	15.000.000
	Total de la 5ème partie	15.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	3.200.000
37-03	Frais de fonctionnement du conseil national de la fiscalité	15.000.000
	Total de la 7ème partie	18.200.000
	Total du titre III	1.992.813.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total du titre IV	60.000.000
	Total de la sous-section I	2.052.813.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Traitements d'activités	7.597.000.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	9.414.286.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.740.250.000
	Total de la 1ère partie	18.751.536.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	600.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	610.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	281.200.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	4.253.550.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	374.000.000
	Total de la 3ème partie	4.909.250.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	112.761.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	57.558.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures	100.000.000
34-14	Services déconcentrés des impôts— Charges annexes	195.000.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	5.112.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	44.899.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	33.100.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	549.430.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles	1.15 000 000
33-11	•	145.800.000
	Total de la 5ème partie	145.800.000
	Total du titre III	24.356.626.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des impôts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	260.000.000
	Total de la 3ème partie	260.000.000
	Total du titre IV	260.000.000
	Total de la sous-section II	24.616.626.000

TABLEAU ANNEXE (suite)			
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET CENTRES FINANCIERS		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
31-23	Personnel — Rémunérations d'activités Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité		
	sociale	323.500.000	
	Total de la 1ère partie	323.500.000	
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services		
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	6.880.000	
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	76.992.000	
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	507.000	
	Total de la 4ème partie	84.379.000	
	5ème Partie Travaux d'entretien		
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	40,000,000	
	Total de la 5ème partie	49.600.000	
	Total du titre III	49.600.000 457.479.000	
	Total de la sous-section III	457.479.000	
	Total de la section IV	27.126.918.000	
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités		
31-01	Direction générale du domaine national — Traitements d'activités	85.000.000	
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.	100.800.000	
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	21.560.000	
	Total de la 1ère partie	207.360.000	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	2.500,000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	46.700.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	4.984.000
	Total de la 3ème partie	54.204.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	5.865.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	4.200.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	6.500.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	5.000.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	453.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	7.056.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	29.084.000
	_	29.064.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	4 220 000
00 01	Total de la 5ème partie	4.320.000
	-	4.320.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	
31-02	Total de la 7ème partie	3.000.000
	Total du titre III	3.000.000
		297.978.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage —	9 000 000
	Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	8.000.000
	Total de la sous-section I	305.978.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Traitements d'activités	3.200.000.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations	
24.42	diverses	3.906.300.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	1.112.000.000
	Total de la 1ère partie	8.218.300.000
	Total de la Tele partie	0.210.500.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour	100.000
	dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	120.000
	Total de la Zeine partie	120.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère	
	familial	139.000.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives	300.000
33-13 33-14	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	1.764.500.000
33-14	sociales	215.000.000
	Total de la 3ème partie	2.118.800.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais	48.833.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier	150.500.000
34-13 34-14	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes	178.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges affinexes	150.000.000 5.000.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile	45.589.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers	5.000.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais	
	d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	582.932.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	39.081.000
	Total de la 5ème partie	39.081.000
	Total du titre III	10.959.233.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	140.000.000
	Total de la 3ème partie	140.000.000
	Total du titre IV	140.000.000
	Total de la sous-section II	11.099.233.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	52 280 000
	Total de la 1ère partie	52.289.000
	·	32.289.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	0.45.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	845.000 12.900.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	213.000
	Total de la 4ème partie	13.958.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	10.800.000
	Total de la 5ème partie	10.800.000
	Total du titre III	77.047.000
	Total de la sous-section III	77.047.000
	Total de la section V	11.482.258.000

TABLEAU ANNEXE (suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET		
	SOUS-SECTION I		
	SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activités		
31-01	Direction générale du budget — Traitements d'activités	325.000.000	
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	482.000.000	
31-03	Direction générale du budget — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	20.663.000	
	Total de la 1ère partie	827.663.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	450.000	
	Total de la 2ème partie	450.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial	4.000.000	
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives	39.000	
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	201.650.000	
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales	15.800.000	
	Total de la 3ème partie	221.489.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais	4.208.000	
34-02	Direction générale du budget — Matériel et mobilier	8.400.000	
34-03	Direction générale du budget — Fournitures	14.700.000	
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes	5.000.000	
34-05	Direction générale du budget — Habillement		
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	8.000.000	
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	40.588.000	

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	700.000
	Total de la 5ème partie	700.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	2.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de	
37-05	finances	7.000.000
37-03	Direction générale du budget — Etudes	100.000.000
	Total de la 7ème partie	109.000.000
	Total du titre III	1.199.890.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	240.000.000
	Total de la 3ème partie	240.000.000
	Total du titre IV	240.000.000
	Total de la sous-section I	1.439.890.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS REGIONALES DU BUDGET	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Directions régionales du budget — Traitements d'activités	2.316.970.000
31-12	Directions régionales du budget — Indemnités et allocations diverses	3.187.500.000
31-13	Directions régionales du budget — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	124.000.000
	Total de la 1ère partie	5.628.470.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions régionales du budget — Rentes d'accidents du travail	60.000
32-12	Directions régionales du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	70.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions régionales du budget — Prestations à caractère familial	27.000.000
33-12	Directions régionales du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Directions régionales du budget — Sécurité sociale	1.376.125.000
33-14	Directions régionales du budget — Contribution aux œuvres sociales	99.700.000
	Total de la 3ème partie	1.502.895.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions régionales du budget — Remboursement de frais	20.000.000
34-12	Directions régionales du budget — Matériel et mobilier	35.000.000
34-13	Directions régionales du budget — Fournitures	36.000.000
34-14	Directions régionales du budget — Charges annexes	27.000.000
34-15	Directions régionales du budget — Habillement	1.279.000
34-91	Directions régionales du budget — Parc automobile	10.000.000
34-93	Directions régionales du budget — Loyers	2.900.000
34-98	Directions régionales du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	132.194.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du budget — Entretien des immeubles	12.758.000
	Total de la 5ème partie	12.758.000
	Total du titre III	7.276.387.000

5	Journada El Oula	1437
	14 février	2016

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Directions régionales du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	40.000.000
	Total de la 3ème partie	40.000.000
	Total du titre IV	40.000.000
	Total de la sous-section II	7.316.387.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRES DE WILAYAS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Traitements d'activités	789.500.000
31-22	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Indemnités et allocations diverses	959.000.000
31-23	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	156 500 000
	Total de la 1ère partie	1.905.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Pensions de service et pour dommages corporels	750.000
	Total de la 2ème partie	765.000

33-21 Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Prestations aciales 33-22 Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Prestations facultatives	Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Prestations à caractère familial			
à caractère familial		Personnel — Charges sociales	
facultatives	33-21		25.000.000
sociale	33-22		48.000
Total de la 3ème partie	33-23	l , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	437.000.000
4ème Partie Matériel et fonctionnement des services 34-21 Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Remboursement de frais	33-24		40.350.000
Matériel et fonctionnement des services 34-21 Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Remboursement de frais		Total de la 3ème partie	502.398.000
Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Remboursement de frais		4ème Partie	
Remboursement de frais		Matériel et fonctionnement des services	
mobilier	34-21		20.000.000
Fournitures	34-22		21.000.000
annexes	34-23		25.220.000
Habillement	34-24	1	38.000.000
automobile	34-25	1 1 5	1.530.000
Loyers	34-81		14.700.000
Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Frais judiciaire — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-95		500.000
Total de la 4ème partie	34-96		
5ème Partie Travaux d'entretien 35-21 Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Entretien		Total de la 4ème partie	-
Travaux d'entretien 35-21 Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Entretien			121.030.000
Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Entretien			
		Travaux d'entretien	
	35-21		11.907.000
Total de la 5ème partie		Total de la 5ème partie	11.907.000
Total du titre III		Total du titre III	2.541.120.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES		EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-21	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	7.000.000
	Total de la 3ème partie	7.000.000
	Total du titre IV	7.000.000
	Total de la sous-section III	2.548.120.000
	Total de la section VI	11.304.397.000
	SECTION VII INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Inspection générale des finances — Traitements d'activités	360.000.000
31-01	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	445.500.000
31-02	Inspection générale des finances — Personnel contractuel — Rémunérations —	443.300.000
31 03	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	34.950.000
	Total de la 1ère partie	840.450.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels	
	Total de la 2ème partie	10.000
	Total de la Zeine partie	10.000
	3ème Partie	
22.01	Personnel — Charges sociales Inspection générale des finances — Prostations à caractère familial	2.600.000
33-01 33-02	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	3.600.000
33-02 33-03	Inspection générale des finances — Prestations facultatives	30.000
33-03 33-04	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	202.125.000
1 1-1/4	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	14.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	51.000.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier	1.400.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures	3.000.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes	7.000.000
34-05	Inspection générale des finances — Habillement	400.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile	2.685.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers	500.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	65.995.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	900.000
	Total de la 5ème partie	900.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	6.240.000
	Total de la 7ème partie	6.240.000
	Total du titre III	1.133.350.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	12.000.000
	Total de la 3ème partie	12.000.000
	Total du titre IV	12.000.000
	Total de la sous-section I	
	Total de la section VII	1.145.350.000
	Total de la section vil	1.145.350.000
	SECTION VIII DIRECTION GENERALE DE LA PROSPECTIVE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale de la prospective — Traitements d'activités	75.600.000
31-02	Direction générale de la prospective — Indemnités et allocations diverses	60.720.000
31-03	Direction générale de la prospective — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	31.138.000
	Total de la 1ère partie	
	Total de la Tele partie	167.458.000

	I ABLEAU ANNEAE (Suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale de la prospective — Rentes d'accidents de travail	5.000
	Total de la 2ème partie	5.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la prospective — Prestations à caractère familial	1.000.000
33-02	Direction générale de la prospective — Prestations facultatives	15.000
33-03	Direction générale de la prospective — Sécurité sociale Direction générale de la prospective — Contribution aux œuvres sociales	34.080.000
33-04		2.755.000
	Total de la 3ème partie	37.850.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement de service	
34-01	Direction générale de la prospective — Remboursement de frais	10.047.000
34-02	Direction générale de la prospective — Matériel et mobilier	1.050.000
34-03	Direction générale de la prospective — Fournitures	2.425.000
34-04	Direction générale de la prospective — Charges annexes	10.000.000
34-05	Direction générale de la prospective — Habillement	612.000
34-90	Direction générale de la prospective — Parc automobile	1.800.000
34-92 34-97	Direction générale de la prospective — Loyers	50.000
34-97	Direction générale de la prospective — Frais judiciaires — Frais d'expertises — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	25.994.000
	5ème Partie	
25.01	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la prospective — Entretien des immeubles	9.000.000
	Total de la 5ème partie	9.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale de la prospective — Conférences et séminaires	1.600.000
	Total de la 7ème partie	1.600.000
	Total du titre III	241.907.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la prospective — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000
	Total du titre IV	3.000.000
	Total de la sous-section I	
		244.907.000
	Total de la section VIII	244.907.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	95.399.378.000

Décret exécutif nº 16-24 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'industrie et des mines.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015, portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards trois cent quarante-neuf millions huit cent dix-huit mille dinars (5.349.818.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'industrie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie et des mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de l'industrie et des mines

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	320.175.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	361.386.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	56.833.000
	Total de la 1ère partie	738.394.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	45.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.045.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	7.329.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	160.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	170.416.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	21.474.000
	Total de la 3ème partie	199.379.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	51.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	45.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	900.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.350.000
34-92	Administration centrale — Loyers	400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	25.000
	Total de la 4ème partie	119.675.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	17.100.000
	Total de la 5ème partie	17.100.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	1.082.000.000
36-02	Subvention aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises	286.994.000
36-03	Subvention à l'agence nationale de développement de la PME (AND-PME)	101.500.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	504.000.000
	Total de la 6ème partie	1.974.494.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.000.000
37-02	Administration centrale — Dépenses de fonctionnement du conseil national consultatif pour la promotion des PME (CNC-PME)	12.000.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité	3.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives au prix national de l'innovation pour la petite et moyenne entreprise	3.900.000
	Total de la 7ème partie	26.900.000
	Total du titre III	3.076.987.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	6.000.000
	Total de la 3ème partie	6.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux associations d'utilité publique	11.640.000
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.A.N.O.R)	50.000.000
44-06	Contribution à l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC)	8.000.000
44-07	Contribution à l'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière	10.000.000
44-09	Contribution aux pépinières d'entreprises	130.000.000
44-12	Contribution à l'école des mines d'El Abed	42.750.000
	Total de la 4ème partie	252.390.000
	Total du titre IV	258.390.000
	Total de la sous-section I	3.335.377.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	710 204 000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	719.394.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —	588.696.000
31-13	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	179.368.000
	Total de la 1ère partie	1.487.458.000
	3ème Partie	
33-11	Personnel — Charges sociales Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	0.124.000
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familiar	8.134.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Frestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	327.172.000
33-14	Total de la 3ème partie	25.220.000
	Total de la Sellie parde	361.006.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	44.640.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	5.421.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	29.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	51.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	2.500.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	13.262.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.800.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	354.000
	Total de la 4ème partie	148.977.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	17.000.000
	Total de la 5ème partie	17.000.000
	Total du titre III	2.014.441.000
	Total de la sous-section II	2.014.441.000
	Total de la section I	5.349.818.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie et des mines	

Décret exécutif n° 16-25 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'énergie.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015, portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante-quatre milliards sept cent quatre-vingt-treize millions sept cent quarante-et-un mille dinars (44.793.741.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'énergie, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de l'énergie

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	203.301.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	223.267.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	27.800.000
	Total de la 1ère partie	454.368.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	83.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	25.480.000
	Total de la 2ème partie	25.563.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.114.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	106.643.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.850.000
	Total de la 3ème partie	117.667.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	34.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.100.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.073.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	544.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.654.000
34-92	Administration centrale — Loyers	27.901.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	110.277.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.395.000
	Total de la 5ème partie	10.395.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
	Total de la 7ème partie	4.000.000
	Total du titre III	722.270.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	9.000.000
	Total de la 2ème partie	9.000.000

	TABLEAU ANNEAE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	15.000.000
	Total de la 3ème partie	15.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-04	Contribution à l'établissement de la nouvelle ville de Hassi Messaoud	225.000.000
44-13	Contribution aux centres de recherche	3.092.550.000
	Total de la 4ème partie	3.317.550.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-04	Compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité pour trois wilayas des Haut Plateaux	563.200.000
46-07	Compensation au titre du prix de l'eau en provenance des unités de déssalement	37.535.566.000
	Total de la 6ème partie	38.098.766.000
	Total du titre IV	41.440.316.000
	Total de la sous-section I	42.162.586.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	770.795.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	917.329.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	220.326.000
	Total de la 1ère partie	1.908.450.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	270.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	3.873.000
	Total de la 2ème partie	4.143.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	29.480.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	422.032.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	38.592.000
	Total de la 3ème partie	490.504.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	46.721.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.100.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	29.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	80.990.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	2.686.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	22.691.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	7.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	70.000
	Total de la 4ème partie	193.258.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	34.800.000
	Total de la 5ème partie	34.800.000
	Total du titre III	2.631.155.000
	Total de la sous-section II	2.631.155.000
	Total de la section I	44.793.741.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie	44.793.741.000

Décret exécutif n° 16-26 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des Moudjahidine.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015, portant loi de finances pour 2016;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quarante-huit milliards six cent quarante-cinq millions sept cent deux mille dinars (248.645.702.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des Moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des Moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre des Moudjahidine

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	131.320.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	135.219.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	45.379.000
	Total de la 1ère partie	311.918.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	180.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	280.000

TABLEAU ANNEAE (suite)		
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	2.242.357.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.451.000
	Total de la 3ème partie	2.254.878.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	9.795.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.492.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.121.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	42.842.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.679.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.369.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.	10.000
		10.000
	Total de la 4ème partie	73.608.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.780.000
	Total de la 5ème partie	4.780.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides et des victimes de la révolution de libération nationale et des ayants droit	156.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du Moudjahid	107.667.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des Moudjahidine	578.000.000
36-04	Administration centrale — Subventions de fonctionnement aux musées	
	régionaux du Moudjahid	350.000.000
	Total de la 6ème partie	1.191.667.000

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.699.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	39.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives au prix du 1er novembre 1954	1.000.000
	Total de la 7ème partie	45.699.000
	Total du titre III	3.882.830.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	9.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre	8.536.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale	152.600.000
	Total de la 3ème partie	170.136.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954	112.872.000
	Total de la 4ème partie	112.872.000
	6ème Partie	112.872.000
	oeme Partie Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles	192.779.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport des moudjahidine et ayants droit.	1.060.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine	170.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux	10.000.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas	500.000
46-07	Complément différentiel de retraite servi aux moudjahidine	49.100.000.000
	Total de la 6ème partie	243.119.500.000
	Total du titre IV	243.402.508.000
	Total de la sous-section I	247.285.338.000

76	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08	5 Journada El Oula 1437 14 février 2016
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	445.900.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	449.740.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	114.245.000
	Total de la 1ère partie	1.009.885.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	1.300.000
	Total de la 2ème partie	1.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	20.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	223.910.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	26.000.000
	Total de la 3ème partie	270.410.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	11.047.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.075.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	8.369.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	22.410.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	661.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.112.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.750.000
	Total de la 4ème partie	53.424.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.877.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de Chouhada	8.000.000
	Total de la 5ème partie	17.877.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
	-	
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux historiques	2.440.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	2.328.000
	Total de la 7ème partie	4.768.000
	Total du titre III	1.357.864.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation — Examens et concours	2.500.000
	Total de la 3ème partie	2.500.000
	Total du titre IV	2.500.000
	Total de la sous-section II	1.360.364.000
	Total de la section I	248.645.702.000
	Total des crédits ouverts au ministre des Moudjahidine	248.645.702.000

Décret exécutif n° 16-27 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015, portant loi de finances pour 2016;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-six milliards trente-trois millions cent soixante-dix-sept mille dinars (26.033.177.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.01	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	128.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	141.472.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	22.807.000
	Total de la 1ère partie	292.279.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.340.000
	Total de la 2ème partie	3.340.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	80.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	67.368.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.739.000
	Total de la 3ème partie	78.887.000

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	21.068.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.272.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	260.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.156.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	40.761.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.400.000
	Total de la 5ème partie	5.400.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subventions aux instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs	687.617.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des affaires religieuses et des wakfs	69.226.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	363.139.000
	Total de la 6ème partie	1.119.982.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	11.200.000
37-02	Administration centrale — Dépenses relatives à la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe"	18.000.000
37-03	Administration centrale — Participation de l'Etat aux frais d'entretien de la Mosquée Emir Abdelkader à Constantine	10.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement de la commission nationale des cultes autres que musulmans	4.000.000
37-05	Administration centrale — Participation de l'Etat aux frais d'entretien d'El-Djamaa El-Kabir d'Alger	5.000.000
37-07	Administration centrale — Participation de l'Etat aux frais d'entretien de la mosquée Abdelhamid Ben Badis d'Oran	5.000.000
	Total de la 7ème partie	53.200.000
	Total du titre III	1.593.849.000

N ^{os} DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Administration centrale — Action internationale	206.000.000
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité cultuelle et culturelle en faveur de l'émigration	500.000.000
	Total de la 2ème partie	706.000.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint, ouvrages et publications religieux	125.000.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation du prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran et la renaissance du patrimoine islamique	40.000.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs	15.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue « Rissalat El Masdjed »	10.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran	12.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée	20.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	65.000.000
43-24	Administration centrale — Frais liées aux caravanes à caractère cultuel et scientifique	20.000.000
	Total de la 3ème partie	307.000.000
	Total du titre IV	1.013.000.000
	Total de la sous-section I	2.606.849.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	8.448.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	8.695.562.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	592.653.000
	Total de la 1ère partie	17.736.215.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	32.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	103.000.000
	Total de la 2ème partie	103.032.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	700.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	4.285.891.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	481.702.000
	Total de la 3ème partie	5.468.093.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	34.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.800.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	13.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	35.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.250.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	9.408.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.630.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	97.388.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	21.600.000
	Total de la 5ème partie	21.600.000
	Total du titre III	23.426.328.000
	Total de la sous-section II	23.426.328.000
	Total de la section I	26.033.177.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs	26.033.177.000

Décret exécutif n° 16-28 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre du commerce.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt milliards cinq cent vingt-sept millions sept cent cinquante-quatre mille dinars (20.527.754.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre du commerce

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	235.200.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	286.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	42.500.000
	Total de la 1ère partie	564.200.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	210.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	600.000
	Total de la 2ème partie	810.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	250.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	129.800.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	15.700.000
	Total de la 3ème partie	149.250.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	44.471.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.502.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	18.369.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	50.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	800.000
34-06	Administration centrale — Dépenses liées à la conception et à l'impression de	0,000,000
34-90	dépliants	8.000.000 5.850.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	700.000
34-97	Administration centrale — Loyers	700.000
0.77	dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	129.702.000
	5ème Partie	
25.04	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	47.700.000
	Total de la 5ème partie	47.700.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX)	216.912.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	597.090.000
36-10	Subvention au conseil de la concurrence	94.000.000
	Total de la 6ème partie	908.002.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
27.62	•	7.020.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.920.000
37-03	Administration centrale — Dépenses liées à l'accession de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce	30.000.000
37-04	Administration centrale — Etudes	18.000.000
37-09	Frais de fonctionnement du conseil national de la protection des	10.000.000
	consommateurs	15.000.000
	Total de la 7ème partie	70.920.000
	· ·	

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	55.000.000
	Total de la 3ème partie	55.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux chambres de commerce et d'industrie (C.C.I)	53.865.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I)	34.200.000
44-05	Contribution aux associations d'utilité publique	9.000.000
44-06	Contribution au programme d'appui (P3A) à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'union européenne	11.900.000
	Total de la 4ème partie	108.965.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Contribution au fonds de compensation des frais de transport	3.270.000.000
46-03	Contribution de l'Etat à la stabilisation des prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire ordinaire raffinée	2.000.000.000
	Total de la 6ème partie	5.270.000.000
	Total du titre IV	5.433.965.000
	Total de la sous-section I	7.304.549.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Directions de wilayas du commerce — Traitements d'activités	4.335.400.000
31-12	Directions de wilayas du commerce — Indemnités et allocations diverses	4.850.600.000
31-13	Directions de wilayas du commerce — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	267.720.000
	Total de la 1ère partie	9.453.720.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions de wilayas du commerce — Rentes d'accidents du travail	135.000
32-12	Directions de wilayas du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels	1.518.000
	Total de la 2ème partie	1.653.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions de wilayas du commerce — Prestations à caractère familial	92.000.000
33-12	Directions de wilayas du commerce — Prestations facultatives	800.000
33-13	Directions de wilayas du commerce — Sécurité sociale	2.266.000.000
33-14	Directions de wilayas du commerce — Contribution aux œuvres sociales	208.000.000
	Total de la 3ème partie	2.566.800.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions de wilayas du commerce — Remboursement de frais	84.190.000
34-12	Directions de wilayas du commerce — Matériel et mobilier	33.800.000
34-13	Directions de wilayas du commerce — Fournitures	71.200.000
34-14	Directions de wilayas du commerce — Charges annexes	116.000.000
34-15	Directions de wilayas du commerce — Habillement	5.600.000
34-91	Directions de wilayas du commerce — Parc automobile	62.840.000
34-93	Directions de wilayas du commerce — Loyers	10.600.000
34-97	Directions de wilayas du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	384.250.000
	5ème Partie **Travaux d'entretien**	
35-11	Directions de wilayas du commerce — Entretien des immeubles	68.000.000
	Total de la 5ème partie	68.000.000
	Total du titre III	12.474.423.000
	Total de la sous-section II	12.474.423.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Directions régionales du commerce — Traitements d'activités	235.200.000
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	261.800.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel contractuel —	201.000.000
	Rémunérations — prestations à caractère familial et contisations de sécurité	20.200.000
	sociale	38.260.000 535.260.000
	Total de la Tele partie	555.200.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	EIBEEES	EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
		4.5.000
32-21	Directions régionales du commerce — Rentes d'accidents du travail	15.000
	Total de la 2ème partie	15.000
	3ème Partie	
33-21	Personnel — Charges sociales	6.000.000
	Directions régionales du commerce — Prestations à caractère familial	
33-22 33-23	Directions régionales du commerce — Prestations facultatives	160.000
	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale	122.500.000
33-24	Directions régionales du commerce — Contribution aux œuvres sociales	12.500.000
	Total de la 3ème partie	141.160.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Directions régionales du commerce — Remboursement de frais	
34-22	Directions régionales du commerce — Matériel et mobilier	10.519.000
34-23	Directions régionales du commerce — Fournitures	7.000.000
34-24	Directions régionales du commerce — Charges annexes	10.912.000
34-25		21.000.000
34-92	Directions régionales du commerce — Habillement	534.000
34-92	Directions régionales du commerce — Loyers	0.302.000
34-94		870.000
34-30	Directions régionales du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	57.347.000
		37.517.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Directions régionales du commerce — Entretien des immeubles	15.000.000
	Total de la 5ème partie	15.000.000
	Total du titre III	748.782.000
	Total de la sous-section III	748.782.000
	Total de la section I	20.527.754.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	20.527.754.000

Décret exécutif n° 16-29 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cent dix-sept millions huit cent quatre-vingt-et-un mille dinars (4.117.881.000 DA) ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	259.732.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	270.451.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	52.257.000
	Total de la 1ère partie	582.440.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	62.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	562.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.097.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	39.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	132.526.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.829.000
	Total de la 3ème partie	149.491.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	66.463.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.875.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	16.438.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	41.129.000
34-05	Administration centrale — Habillement	757.000
34-06	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère artisanal	203.000
34-07	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère touristique	375.000
34-90	Administration centrale — Parc automoblile	6.284.000
34-92	Administration centrale — Loyers	600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	29.000
	Total de la 4ème partie	140.153.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	21.660.000
	Total de la 5ème partie	21.660.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (O.N.T)	205 766 000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	205.766.000 130.693.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de tourisme de Tizi-Ouzou	124.291.000
36-04	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de tourisme de Boussaâda	102.213.000
	Total de la 6ème partie	562.963.000
		302.703.000
	7ème Partie	
37-01	Dépenses diverses Administration centrale — Conférences et séminaires	29.816.000
37-05	Administration centrale — Frais liés à l'exécution des mémorandums d'ententes dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine de	23.520.000
	l'artisanat	1.485.000
	Total de la 7ème partie	31.301.000
	Total du titre III	1.488.570.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	17.592.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique et aux offices locaux du tourisme	6.300.000
	Total de la 3ème partie	23.892.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M)	13.500.000
44-03	Contribution aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.AM)	216.000.000
44-04	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T)	27.000.000
44-05	Contribution à l'agence nationale de développement du tourisme (A.N.D.T)	50.000.000
44-07	Contribution à l'agence nationale de l'aménagement et à l'attractivité des territoires (A.N.A.A.T)	17.100.000
44-11	Contribution à l'agence de promotion du parc des grands vents (A.P.P.G.V)	81.000.000
	Total de la 4ème partie	404.600.000
	Total du titre IV	428.492.000
	Total de la sous-section I	1.917.062.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	667.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	744.400.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	132.000.000
	Total de la 1ère partie	1.543.400.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	13.560.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	339.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	353.100.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	33.965.000
	Total de la 3ème partie	400.964.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	61.700.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	30.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	48.900.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	75.067.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.563.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	15.700.000
34-92	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	3.535.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	490.000
	Total de la 4ème partie	237.455.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	19.000.000
	Total de la 5ème partie	19.000.000
	Total du titre III	2.200.819.000
	Total de la sous-section II	2.200.819.000
	Total de la section I	4.117.881.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat	4.117.881.000

Décret exécutif n° 16-30 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent cinquante-quatre milliards deux cent cinquante-trois millions neuf cent quatorze mille dinars (254.253.914.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'agriculture du développement rural et de la pêche, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture du développement rural et de la pêche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	222.542.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	244.074.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	36.242.000
	Total de la 1ère partie	502.858.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	435.000
	Total de la 2ème partie	435.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.430.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	77.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	116.705.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	13.641.000
	Total de la 3ème partie	133.853.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	31.577.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.856.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	9.765.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	25.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	381.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.300.000
34-92	Administration centrale — Loyers	650.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	74.539.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.500.000
	Total de la 5ème partie	4.500.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	114.177.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	1.100.334.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	210.044.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	99.461.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	440.710.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	70.754.000
36-42	Subvention à l'école national des forêts (ENAF)	78.111.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale (ITCMI, ITGC, ITAFV, ITDAS)	1.023.027.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	463.553.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	277.884.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	329.504.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	144.364.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS)	104.066.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC)	160.767.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	398.216.000
	Total de la 6ème partie	5.014.972.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.200.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement des bureaux de représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et de l'agriculture (FAO) et de la commission de la lutte contre le criquet	
	pèlerin dans la région occidentale	6.000.000
	Total de la 7ème partie	13.200.000
	Total du titre III	5.744.357.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	12.720.000
	Total de la 3ème partie	12.720.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Foires et expositions	500.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG)	3.600.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation	3.000.000
44-32	Contribution au parc zoologique et des loisirs "la concorde civile"	80.000.000
44-34	Contribution à l'office algérien interprofessionel des céréales ((OAIC)	178.988.000.000
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	382.550.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	651.249.000
44-53	Contribution à l'office national interprofessionnel du lait (ONIL)	43.511.000.000
	Total de la 4ème partie	223.619.899.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Indemnisation des biens affectés au fonds national de la révolution agraire (FNRA)	1.500.000.000
	Total de la 6ème partie	1.500.000.000
	Total du titre IV	225.132.619.000
	Total de la sous-section I	230.876.976.000

	TABLEAU ANNEAE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	4.030.447.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	3.903.659.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	441.903.000
	Total de la 1ère partie	8.376.009.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	1.700.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	1.700.000
	corporels	11.800.000
	Total de la 2ème partie	13.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	181.300.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.152.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.983.526.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	228.830.000
	Total de la 3ème partie	2.394.808.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	91.034.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	40.226.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	75.812.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	138.930.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	11.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	104.726.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	10.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	490.000
	Total de la 4ème partie	472.218.000
	Total de la teme parde	7/2.218.000

5 Journada El Oula	1437
14 février	2016

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08

96

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	67.381.000
	Total de la 5ème partie	67.381.000
	Total du titre III	11.323.916.000
	Total de la sous-section II	11.323.916.000
	Total de la section I	242.200.892.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale des forêts — Traitements d'activités	87.457.000
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	105.646.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	16.105.000
	Total de la 1ère partie	209.208.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	4.000.000
	Total de la 2ème partie	4.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des forêts — Prestations à caractère familial	2.254.000
33-02	Direction générale des forêts — Prestations facultatives	50.000
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	48.276.000
33-04	Direction générale des forêts — Contribution aux œuvres sociales	5.505.000
	Total de la 3ème partie	56.085.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des forêts — Remboursement de frais	7.483.000
34-02	Direction générale des forêts — Matériel et mobilier	610.000
34-03	Direction générale des forêts — Fournitures	2.384.000
34-04	Direction générale des forêts — Charges annexes	30.000.000
34-05	Direction générale des forêts — Habillement	212.000
34-07	Direction générale des forêts — Habillement du personnel technique	124.750.000
34-90	Direction générale des forêts — Parc automobile	1.470.000
34-97	Direction générale des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	166.919.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des forêts — Entretien des immeubles	4.157.000
	Total de la 5ème partie	4.157.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des forêts — Conférences et séminaires	
37-01 37-03	Direction générale des forêts — Lutte contre les incendies — Surveillance	1.080.000
37 03	Total de la 7ème partie	5.334.000
	Total du titre III	6.414.000
	TITRE IV	440.783.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des forêts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	70.000.000
	Total de la 3ème partie	70.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Direction générale des forêts — Information et vulgarisation	1.000.000
	Total de la 4ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	71.000.000
	Total de la sous-section I	517.783.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Traitements d'activités	2.406.034.000
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	3.290.984.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations Prestation à caractère familial et cotisation de sécurité sociale	435.382.000
	Total de la 1ère partie	6.132.400.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des forêts — Rentes d'accidents du travail	2.337.000
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	25.968.000
	Total de la 2ème partie	28.305.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des forêts — Prestations à caractère familial	132.888.000
33-12	Services déconcentrés des forêts — Prestations facultatives	670.000
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	1.424.255.000
33-14	Services déconcentrés des forêts — Contribution aux œuvres sociales	140.725.000
	Total de la 3ème partie	1.698.538.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des forêts — Remboursement de frais	44.185.000
34-12	Services déconcentrés des forêts — Matériel et mobilier	11.857.000
34-13	Services déconcentrés des forêts — Fournitures	25.453.000
34-14	Services déconcentrés des forêts — Charges annexes	65.000.000
34-15	Services déconcentrés des forêts — Habillement	5.855.000
34-91	Services déconcentrés des forêts — Parc automobile	69.894.000
34-93	Services déconcentrés des forêts — Loyers	2.385.000
34-98	Services déconcentrés des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	225.109.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des forêts — Entretien des immeubles	48,569,000
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	413.500.000
	Total de la 5ème partie	462.069.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	642.200.000
37 11	Total de la 7ème partie	642.200.000
	Total du titre III	9.188.621.000
	Total de la sous-section II	9.188.621.000
	Total de la section II	9.706.404.000
	SECTION III SERVICES DE LA PECHE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale des services de la pêche — Traitements d'activités	117.600.000
31-02	Administration centrale des services de la pêche — Indemnités et allocation diverses	130.083.000
31-03	Administration centrale des services de la pêche — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisation de sécurité sociale	22.095.000
	Total de la 1ère partie	269.778.000

5 Journal	la El Oula	1437
	14 février	2016

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08

100

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale des services de la pêche — Pensions de service et pour dommages corporels	250.000
	Total de la 2ème partie	250.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale des services de la pêche — Prestations à caractère familial	1.770.000
33-03	Administration centrale des services de la pêche — Sécurité sociale	61.921.000
33-04	Administration centrale des services de la pêche — Contribution aux œuvres sociales	6.540.000
	Total de la 3ème partie	70.231.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale des services de la pêche — Remboursement de frais	17.000.000
34-02	Administration centrale des services de la pêche — Matériel et mobilier	2.100.000
34-03	Administration centrale des services de la pêche — Fournitures	5.000.000
34-04	Administration centrale des services de la pêche — Charges annexes	14.079.000
34-05	Administration centrale des services de la pêche — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale des services de la pêche — Parc automobile	2.335.000
34-92	Administration centrale des services de la pêche — Loyers	1.242.000
34-97	Administration centrale des services de la pêche — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	41.966.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale des services de la pêche — Entretien des immeubles	4.257.000
	Total de la 5ème partie	4.257.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et d'aquaculture (EFTPA)	175.872.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA)	115.123.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran	49.763.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	54.951.000
36-09	Subvention au laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture et de la salubrité des milieux	51.023.000
	Total de la 6ème partie	446.732.000
	7ème Partie	
	Dépenses déverses	
37-01	Administration centrale des services de la pêche — Conférences et séminaires	1.200.000
	Total de la 7ème partie	1.200.000
	Total du titre III	834.414.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale des services de la pêche — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	7.188.000
	Total de la 3ème partie	7.188.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale des services de la pêche — Information et vulgarisation	1.500.000
44-02	Contribution à la chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture	59.850.000
44-03	Contribution au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA)	528.199.000
	Total de la 4ème partie	589.549.000
	Total du titre IV	596.737.000
	Total de la sous-section I	1.431.151.000

31-12 31-13 Services Rémuns sociale. 32-11 Services Rémuns sociale. 32-11 Services Rémuns sociale. 33-13 Services Rémuns sociale. 34-11 Services Rémuns sociale. 34-11 Services Rémuns sociale. 34-12 Services Rémuns sociale.	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
31-12 Services (Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 33-11 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.) 34-10 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.)		EN DA
31-12 Services (Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 33-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.)	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
31-12 Services (Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 33-13 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.) 34-10 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.)	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
31-12 Services (Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 32-11 Services (Rémunsociale.) 33-11 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.) 34-10 Services (Rémunsociale.) 34-11 Services (Rémunsociale.) 34-12 Services (Rémunsociale.) 34-13 Services (Rémunsociale.) 34-14 Services (Rémunsociale.) 34-15 Services (Rémunsociale.) 34-16 Services (Rémunsociale.) 34-17 Services (Rémunsociale.) 34-18 Services (Rémunsociale.) 34-19 Services (Rémunsociale.)	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-12 31-13 Services Rémuns sociale. 32-11 Services Rémuns sociale. 32-11 Services Rémuns sociale. 33-11 Services Rémuns sociale. 34-11 Services Rémuns sociale. 34-11 Services Rémuns sociale.	déconcentrés de la pêche — Traitements d'activités	251.860.000
31-13 Services Rémunds sociale. 32-11 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Indemnités et allocations diverses	327.743.000
32-11 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Personnel contractuel — nérations — prestations à caractère familial et cotisation de sécurité	
33-11 Services of Indemn	3	124.328.000
33-11 Services of Indemn	Total de la 1ère partie	703.931.000
33-11 Services of Indemn	2ème Partie	
33-11 Services of Indemn	Personnel — Pensions et allocations	
33-13 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Rentes d'accidents du travail	10.000
33-13 Services of Indemn	Total de la 2ème partie	10.000
33-13 Services of Indemn	0) D :	
33-13 Services of Indemn	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-13 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Prestations à caractère familial	7.853.000
33-14 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Sécurité sociale	
34-11 Services of 34-12 Services of 34-13 Services of 34-14 Services of 34-91 Services of 34-93 Services of 34-98 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Contribution aux œuvres sociales	145.025.000
34-12 Services of Indemn	Total de la 3ème partie	14.500.000
34-12 Services of Indemn		167.378.000
34-12 Services of Indemn	4ème Partie	
34-12 Services of Indemn	Matériel et fonctionnement des services	7.650.000
34-13 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Remboursement de frais	2.100.000
34-14 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Matériel et mobilier	2.400.000
34-15 Services of Services of Services of Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Fournitures	11.811.000
34-91 Services of Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Charges annexes	
34-93 Services of Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Habillement	230.000
34-98 Services of Indemn	déconcentrés de la pêche — Parc automobile déconcentrés de la pêche — Loyers	10.568.000
Indemn	déconcentrés de la pêche — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	1.320.000
35-11 Services of	nités dues par l'Etat	210.000
35-11 Services of	Total de la 4ème partie	36.289.000
35-11 Services of	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
33 11 Scrvices	déconcentrés de la pêche — Entretien des immeubles	7.859.000
	Total de la 5ème partie	
	Total du titre III	7.859.000
	Total de la sous-section II	915.467.000
	Total de la section III	2.346.618.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche	254.253.914.000

Décret exécutif n° 16-31 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des ressources en eau et de l'environnement.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix-sept milliards six cent seize millions six cent soixante-dix-neuf mille dinars (17.616.679.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des ressources en eau et de l'environnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau et de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre des ressources en eau et de l'environnement

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	322.448.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	338.293.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	78.709.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	355.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	267.000
	Total de la 1ère partie	740.072.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	300.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	400.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.290.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	66.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	163.488.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	18.492.000
	Total de la 3ème partie	187.336.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	56.281.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.844.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	17.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	123.867.000
34-05	Administration centrale — Habillement	1.123.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.162.000
34-92	Administration centrale — Loyers	3.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	36.000
	Total de la 4ème partie	213.313.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	22.603.000
	Total de la 5ème partie	22.603.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention au centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB)	85.450.000
36-02	Administration centrale — Subvention au commissariat national du littoral (CNL)	87.454.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'agence nationale des changements climatiques (ANCC)	38.113.000
36-04	Administration centrale — Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	590.114.000
36-07	Administration centrale — Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	91.000.000
	Total de la 6ème partie	892.131.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	20.000.000
37-04	Administration centrale — Protection des sites stratégiques — Dotation à verser à l'agence nationale des barrages et transferts	1.600.000.000
37-05	Administration centrale — Protection des sites stratégiques — Dotation à verser à l'office national de l'assainissement	81.566000
37-06	Administration centrale — Protection des sites stratégiques — Dotation à verser à l'algérienne des eaux	1.100.000.000
37-07	Administration centrale — Frais de fonctionnement de l'autorité nationale désignée	4.000.000
	Total de la 7ème partie	2.805.566.000
	Total du titre III	4.861.421.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	30.000.000
	Total de la 3ème partie	30.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des déchets (AND)	17.100.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'Algérienne des eaux	1.500.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD)	17.100.000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID)	400.000.000
44-06	Administration centrale — Contribution à l'Office national d'assainissement (ONA)	1.000.000.000
44-07	Administration centrale — Contribution au centre national de la formation à l'environnement (CNFE)	36.000.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national des technologies de production plus propre (CNTPP)	17.100.000
	Total de la 4ème partie	2.987.300.000
	Total du titre IV	3.017.300.000
	Total de la sous-section I	7.878.721.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DES RESSOURCES EN EAU	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Traitements d'activités	2.767.200.000
31-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Indemnités et allocations diverses	2.583.304.000
31-13	Services déconcentrés des ressources en eau — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	969.518.000
	Total de la 1ère partie	6.320.022.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11		2 222 222
32-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Rentes d'accidents du travail. Services déconcentrés des ressources en eau — Pensions de service et pour	3.300.000
32-12	dommages corporels	12.000.000
	Total de la 2ème partie	15.300.000
	3ème Partie	
22.11	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Prestations à caractère familial	125.000.000
33-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés des ressources en eau —Sécurité sociale	1.340.626.000
33-14	Services déconcentrés des ressources en eau — Contribution aux œuvres sociales	185.580.000
	Total de la 3ème partie	1.652.166.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Remboursement de frais	94.600.000
34-12	Services déconcentrés des ressources en eau — Matériel et mobilier	22.600.000
34-13	Services déconcentrés des ressources en eau — Fournitures	56.000.000
34-14	Services déconcentrés des ressources en eau — Charges annexes	108.390.000
34-15	Services déconcentrés des ressources en eau —Habillement	9.225.000
34-91	Services déconcentrés des ressources en eau — Parc automobile	34.556.000
34-93	Services déconcentrés des ressources en eau — Loyers	2.950.000
34-98	Services déconcentrés des ressources en eau —Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	490.000
	Total de la 4ème partie	328.811.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Entretien des immeubles	57.613.000
	Total de la 5ème partie	57.613.000
	Total du titre III	8.373.912.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des ressources en eau — Frais de formation	15.000.000
	Total de la 3ème partie	15.000.000
	Total du titre IV	15.000.000
	Total de la sous-section II	8.388.912.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés de l'environnement — Traitements d'activités	401.000.000
31-22	Services déconcentrés de l'environnement — Indemnités et allocations	
31-23	diverses Services déconcentrés de l'environnement — Personnel contractuel —	458.673.000
01.2	Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisation de sécurité	
	sociale	141.609.000
	Total de la 1ère partie	1.001.282.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'environnement — Prestations à caractère familial	10.000.000
33-22	Services déconcentrés de l'environnement — Prestations facultatives	66.000
33-23	Services déconcentrés de l'environnement — Sécurité sociale	214.168.000
33-24	Services déconcentrés de l'environnement — Contribution aux œuvres sociales	15.000.000
	Total de la 3ème partie	239.234.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-21	Services déconcentrés de l'environnement — Remboursement de frais	25.176.000	
34-22	Services déconcentrés de l'environnement — Matériel et mobilier	11.781.000	
34-23	Services déconcentrés de l'environnement — Fournitures	20.000.000	
34-24	Services déconcentrés de l'environnement — Charges annexes	24.160.000	
34-25	Services déconcentrés de l'environnement — Habillement	850.000	
34-94	Services déconcentrés de l'environnement — Parc automobile	4.861.000	
34-95	Services déconcentrés de l'environnement — Loyers	2.023.000	
34-99	Services déconcentrés de l'environnement — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	88.861.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-21	Services déconcentrés de l'environnement — Entretien des immeubles et leurs installations	7.650.000	
	Total de la 5ème partie	7.650.000	
	7ème Partie Dépenses diverses		
37-23	Services déconcentrés de l'environnement — Conférences et séminaires	12.019.000	
5, 2 0	Total de la 7ème partie	12.019.000	
	Total du titre III	1.349.046.000	
	Total de la sous-section III	1.349.046.000	
	Total de la section I	17.616.679.000	
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau et de l'environnement	17.616.679.000	

Décret exécutif n° 16-32 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt-et-un milliards trois cent deux millions sept cent quatre-vingt-six mille dinars (21.302.786.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	220.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	257.635.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	37.522.000
	Total de la 1ère partie	515.157.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	40.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.040.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	137.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	119.408.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	13.000.000
	Total de la 3ème partie	135.945.000
	4ème Partie	
24.01	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	80.627.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	9.064.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	13.775.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	32.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	666.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	142.942.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	11.250.000
33 01	Total de la 5ème partie	
	•	11.250.000
	6ème Partie	
26.01	Subvention à l'absenuation national de la ville (ONV)	25 004 000
36-01	Subvention à l'observatoire national de la ville (ONV)	25.004.000
	Total de la 6ème partie	25.004.000
	7ème Partie	
25.02	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
	Total de la 7ème partie	4.000.000
	Total du titre III	835.338.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	24.000.000
	Total de la 3ème partie	24.000.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Prix national de l'architecture	3.500.000
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S)	172.166.000
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	137.570.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national d'études et d'animation de l'entreprise du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CNAT)	27.000.000
	Total de la 4ème partie	340.236.000
	Total du titre IV	364.236.000
	Total de la sous-section I	1.199.574.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Traitements d'activités	2.480.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Indemnités et allocations diverses	2.383.433.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	313.326.000
	Total de la 1ère partie	5.176.759.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Rentes d'accidents du travail	240,000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	4.050.000
	Total de la 2ème partie	4.290.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Prestations à caractère familial	102.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Prestations facultatives	538.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Sécurité sociale	1.215.858.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	127.416.000
	Total de la 3ème partie	1.445.812.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Remboursement de frais	62.300.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Matériel et mobilier	35.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Fournitures	44.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Charges annexes	75.990.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Habillement	8.533.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Parc automobile	67.800.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Loyers	7.900.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	58.000
	Total de la 4ème partie	301.781.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction — Entretien des immeubles	32.000.000
	Total de la 5ème partie	32.000.000
	Total du titre III	6.960.642.000
	Total de la sous-section II	6.960.642.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des équipements publics — Traitement d'activités	2.860.000.000
31-12	Services déconcentrés des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	2.675.749.000
31-13	Services déconcentrés des équipements publics — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	410 0 7 0
	sociale	610.853.000
	Total de la 1ère partie	6.146.602.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	550.000
32-12	Services déconcentrés des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels	6.100.000
	Total de la 2ème partie	6.650.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des équipements publics — Prestations à caractère familial	167.000.000
33-12	Services déconcentrés des équipements publics — Prestations facultatives	830.000
33-13	Services déconcentrés des équipements publics — Sécurité sociale	1.383.937.000
33-14	Services déconcentrés des équipements publics — Contribution aux œuvres sociales	140.000.000
	Total de la 3ème partie	1.691.767.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des équipements publics — Remboursement de frais	39.000.000
34-12	Services déconcentrés des équipements publics — Matériel et mobilier	31.500.000
34-13	Services déconcentrés des équipements publics — Fournitures	45.000.000
34-14	Services déconcentrés des équipements publics — Charges annexes	53.000.000
34-15	Services déconcentrés des équipements publics — Habillement	4.480.000
34-91	Services déconcentrés des équipements publics — Parc automobile	68.500.000
34-93	Services déconcentrés des équipements publics — Loyers	5.200.000
34-98	Services déconcentrés des équipements publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	48.000
	Total de la 4ème partie	246.728.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des équipements publics — Entretien des immeubles	20.000.000
	Total de la 5ème partie	20.000.000
	Total du titre III	8.111.747.000
	Total de la sous-section III	8.111.747.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION V	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés du logement — Traitements d'activités	1.747.000.000
31-12	Services déconcentrés du logement — Indemnités et allocations diverses	1.554.312.000
31-13	Services déconcentrés du logement — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	714.649.000
	Total de la 1ère partie	4.015.961.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du logement — Rentes d'accidents du travail	9.000
32-12	Services déconcentrés du logement — Pensions de service et pour dommages	3.000
	corporels	9.000
	Total de la 2ème partie	18.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du logement — Prestations à caractère familial	36.500.000
33-12	Services déconcentrés du logement — Prestations facultatives	45.000
33-13	Services déconcentrés du logement — Sécurité sociale	825.328.000
33-14	Services déconcentrés du logement — Contribution aux œuvres sociales	17.800.000
	Total de la 3ème partie	879.673.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du logement — Remboursement de frais	36.550.000
34-12	Services déconcentrés du logement — Matériel et mobilier	16.800.000
34-13	Services déconcentrés du logement — Fournitures	23.100.000
34-14	Services déconcentrés du logement — Charges annexes	33.000.000
34-15	Services déconcentrés du logement — Habillement	3.273.000
34-91	Services déconcentrés du logement — Parc automobile	14.500.000
34-93 34-98	Services déconcentrés du logement — Loyers	900.000
J 1 -70	Services déconcentrés du logement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	48.000
	Total de la 4ème partie	128.171.000
		120.171.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du logement — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	Total du titre III	5.030.823.000
	Total de la sous-section V;	5.030.823.000
	Total de la section I	21.302.786.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville	21.302.786.000

Décret exécutif n° 16-33 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des travaux publics.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix-neuf milliards quatre-vingt-cinq millions quatre-vingt-neuf mille dinars (19.085.089.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des travaux publics, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre des travaux publics

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	163.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	179.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	33.600.000
	Total de la 1ère partie	376.200.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	800.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	820.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	45.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	85.650.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.045.000
	Total de la 3ème partie	96.640.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	22.090.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	18.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	450.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	4.000
	Total de la 4ème partie	53.944.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	8.335.000
	Total de la 5ème partie	8.335.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (ONSM)	267.300.000
	Total de la 6ème partie	267.300.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	809.239.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.000.000
	Total de la 3ème partie	20.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	590.000
	Total de la 4ème partie	590.000
	Total du titre IV	20.590.000
	Total de la sous-section I	829.829.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Traitements d'activités	2.992.200.000
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations	
31-13	diverses Services déconcentrés des travaux publics — Personnel contractuel —	2.757.360.000
31-13	Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité	
	sociale	9.019.000.000
	Total de la 1ère partie	14.768.560.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail	9.870.000
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels	25.070.000
	Total de la 2ème partie	34.940.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations à caractère familial	144.000.000
33-12	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	1.437.390.000
33-14	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux œuvres sociales	323.805.000
	Total de la 3ème partie	1.906.155.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des travaux publics — Remboursement de frais	167.150.000
34-12	Services déconcentrés des travaux publics — Matériel et mobilier	24.000.000
34-13	Services déconcentrés des travaux publics — Fournitures	73.000.000
34-14	Services déconcentrés des travaux publics — Charges annexes	200.290.000
34-15	Services déconcentrés des travaux publics — Habillement	91.000.000
34-91	Services déconcentrés des travaux publics — Parc automobile	59.900.000
34-93	Services déconcentrés des travaux publics — Loyers	3.750.000
34-98	Services déconcentrés des travaux publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.410.000
	Total de la 4ème partie	620.500.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des immeubles	110.105.000
	Total de la 5ème partie	110.105.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens	15.000.000
37-13	Services déconcentrés des travaux publics — Protection des sites stratégiques	800.000.000
	Total de la 7ème partie	815.000.000
	Total du titre III	18.255.260.000
	Total de la sous-section III	18.255.260.000
	Total de la section I	19.085.089.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	19.085.089.000

Décret exécutif nº 16-34 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des transports.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015, portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de onze milliards deux cent dix-huit millions huit cent quatre-vingt mille dinars (11.218.880.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre des transports

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	158.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	162.748.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel - Rémunérations - prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	21.557.000
	Total de la 1ère partie	342.305.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	870.000
	Total de la 2ème partie	970.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	80.187.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.050.000
	Total de la 3ème partie	92.327.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.275.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.400.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	22.130.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	29.779.000
34-05	Administration centrale — Habillement	368.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.367.000
34-92	Administration centrale — Loyers	500.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	73.829.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	8.712.000
	Total de la 5ème partie	8.712.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche	108.700.000
36-02	(I.H.F.R) Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	118.300.000
36-03	Subvention à l'école nationale supérieure maritime (E.N.S.M)	236.817.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF)	99.000.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT)	59.200.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (E.T.F.I.M)	64.950.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritimes de Béjaïa (E.T.F.I.M).	54.350.000
36-08	Subvention au centre national de permis de conduire (C.E.N.A.P.E.C)	491.000.000
	Total de la 6ème partie	1.232.317.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	400.000
37-05	Administration centrale — Financement du programme d'appui au secteur des transports	92.500.000
	Total de la 7ème partie	92.900.000
	Total du titre III	1.843.360.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	32.000.000
	Total de la 3ème partie	32.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Convention Etat — SNTF	4 500 000 000
44-02	Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	4.500.000.000 900.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion des services aéroportuaires (E.G.S.A)	34.000.000
44-06	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M)	34.000.000 124.000.000
44-08	Contribution à Air Algérie au titre de l'exécution des sujétions de service public	3.000.000.000
	Total de la 4ème partie	7.658.900.000
	Total du titre IV	7.690.900.000
	Total de la sous-section I	9.534.260.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	580.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	559.941.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	113.265.000
	Total de la 1ère partie	1.253.206.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	36.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	Corporels	2.500.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	37.240.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	240.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	284.985.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	35.000.000
	Total de la 3ème partie	357.465.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	20.935.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	8.003.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	16.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.577.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.850.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.358.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	Total de la 4ème partie	56.973.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	10.440.000
	Total de la 5ème partie	10.440.000
	Total du titre III	1.680.620.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation	4.000.000
	Total de la 3ème partie	4.000.000
	Total du titre IV	4.000.000
	Total de la sous-section II	1.684.620.000
	Total de la section I	11.218.880.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	11.218.880.000

Décret exécutif n° 16-35 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de l'éducation nationale.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept cent soixante-quatre milliards cinquante-deux millions trois cent quatre-vingt-seize mille dinars (764.052.396.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, à la ministre de l'éducation nationale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	215.600.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	232.895.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	23.733.000
	Total de la 1ère partie	472.228.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	420.000
	Total de la 2ème partie	420.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.999.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	112.124.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.834.000
	Total de la 3ème partie	128.077.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	20.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.249.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.650.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	20.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	410.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	3.800.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.370.000
34-92	Administration centrale — Loyers	270.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	
	dues par l'Etat	750.000
	Total de la 4ème partie	62.499.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	8.106.000
	Total de la 5ème partie	8.106.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	486.000.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	21.100.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	12.106.800.000
36-35	Subventions aux instituts nationaux de formation des fonctionnaires du secteur	12.100.800.000
30 33	de l'éducation nationale (I.N.F.F.S.E.N)	817.598.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	121.342.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental des 1er et 2ème cycles avec internat	164.700.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	104.555.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	307.376.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D)	134.041.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	188.080.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	2.826.372.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	118.317.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	30.154.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET)	36.245.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication	
	en éducation	231.701.000
	Total de la 6ème partie	38.773.281.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.696.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF)	3.000.000
37-08	Dépenses relatives au suivi et à l'évaluation de la réforme du système éducatif	4.050.000
37-09	Dotation des bibliothèques scolaires en ouvrages pour la promotion de la lecture en milieu scolaire	178.953.000
37-11	Frais de participation au sommet PISA	5.000.000
	Total de la 7ème partie	200.699.000
	Total du titre III	39.645.310.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-11	Action éducative exceptionnelle	240.000.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	7.000.000
	Total de la 2ème partie	247.000.000
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et	
45-01	secondaire	741.470.000
43-02	Administration centrale — Frais de formation de courte durée en Algérie et à l'étranger et perfectionnement du personnel de l'éducation nationale	97.000.000
43-03	Perfectionnement continu organisé à l'échelle wilaya — Frais de formation préalable à la promotion et frais d'examen	500.000.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	12.000.000
43-42	Cantines scolaires	26.628.120.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	446.000.000
43-49	Encouragement de l'Etat pour la stratégie nationale d'alphabétisation	2.936.000.000
43-60	Encouragement pour la formation en cours d'emploi et à distance du personnel enseignant du primaire	108.000.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental	173.580.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique	83.045.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	42.665.000
	Total de la 3ème partie	31.767.880.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des élèves démunis	9.000.000.000
46-03	Contribution de l'Etat à la gratuité des manuels scolaires au profit des élèves démunis	6.500.000.000
	Total de la 6ème partie	15.500.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Action sociale — Prévoyance	
47-21	Santé scolaire	347.611.000
	Total de la 7ème partie	347.611.000
	Total du titre IV	47.862.491.000
	Total de la sous-section I	87.507.801.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	6.075.155.000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	6.992.075.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnites et aflocations diverses Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —	0.772.013.000
31-13	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	525.630.000
	Total de la 1ère partie	13.592.860.000
	2ème Partie	10.00 2.000.000
32-11	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	4.000.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	772.000.000
	Total de la 2ème partie	776.000.000
	3ème Partie	770.000.000
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	199.656.000
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	3.266.807.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	319.263.000
33 11	Total de la 3ème partie	3.785.726.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	224.000,000
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	59.850.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	122.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	137.610.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	3.960.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	20.580.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.212.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	2.212.000
	Indemnités dues par l'Etat	2.500.000
	Total de la 4ème partie	572.712.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	65.000.000
	Total de la 5ème partie	65.000.000
	Total du titre III	18.792.298.000
	Total de la sous-section II	18.792.298.000
	SOUS-SECTION III ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Traitements d'activités	151.948.064.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	193.246.797.000
31-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Personnnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	14.340.145.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Traitements d'activités	75.892.488.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	69.862.312.000
31-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	10.237.183.000
	Total de la 1ère partie	515.526.989.000
	3ème Partie	210.0200
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial	4.737.141.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	86.298.715.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales	9.748.838.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial	1.360.534.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	36.438.700.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales	3.641.380.000
	Total de la 3ème partie	142.225.308.000
	Total du titre III	657.752.297.000
	Total de la sous-section III	657.752.297.000
	Total de la section I	764.052.396.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de l'éducation nationale	764.052.396.000

Décret exécutif n° 16-36 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois cent douze milliards cent quarante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille dinars (312.145.998.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	245.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	260.944.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	37.080.000
	Total de la 1ère partie	543.024.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.000.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	_
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.724.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	150.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	128.936.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	13.473.000
	Total de la 3ème partie	146.283.000
	4ème Partie Matériel et fonctionnement des services	
34-01		
34-01 34-02	Administration centrale — Remboursement de frais	51.217.000
		7.841.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	15.295.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	50.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	700.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.469.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.150.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	130.687.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	18.000.000
33 01	Total de la 5ème partie	18.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	10000000
36-01	Subvention à l'université de formation continue (UFC)	1.394.850.000
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	105.544.158.000
36-03	Subvention à l'agence thématique de recherche en sciences de la santé	93.889.000
36-04	Subvention à l'agence thématique de recherche en sciences et technologie	111.027.000
36-05	Subventions aux universités	176.798.660.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	5.564.245.000
36-07	Subventions aux grandes écoles	15.381.117.000
36-08	Subvention à l'agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines	38.719.000
36-09	Subvention à l'agence thématique de recherche en biotechnologie et sciences agroalimentaires	47.907.000
36-10	Subvention à l'agence thématique de recherche en sciences de la nature et de la vie	42.816.000
	Total de la 6ème partie	305.017.388.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	35.800.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires	20.000.000
37-07	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et des autres établissements d'enseignement supérieur	5.000.000
37-08	Administration centrale — Contribution au programme d'appui à la politique sectorielle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie	301.300.000
	Total de la 7ème partie	362.100.000
	Total du titre III	306.218.482.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
42.02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques	600,000
43-02 43-03	Encouragement aux associations estudiantines.	600.000
43-04	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	12.000.000 300.000.000
	Total de la 3ème partie	312.600.000
	•	
	4ème Partie Action économique — Encouragements et interventions	
		35.910.000
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U) Centre de recherche en économie appliquée pour le développement	33.910.000
44-02	(C.R.E.A.D)	238.704.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA).	420.633.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA)	246.201.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC)	273.104.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRTAPC)	413.856.000
44-07	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologiques (ANVREDET)	34.200.000
44-09	Centre de recherche en biotechnologie (C.R.B)	235.525.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A)	758.201.000
44-11	Centre de recherche en technologie des semi conducteurs pour l'énergétique (CRTSE)	270.608.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	453.832.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	1.334.490.000
44-14	Centre de recherche en technologies industrielles (C.R.T.I)	596.314.000
44-15	Centre de recherche en sciences islamiques et civilisation	100.000.000
	Total de la 4ème partie	5.411.578.000
	Total du titre IV	5.724.178.000
	Total de la sous-section I	311.942.660.000
	Total de la section I	311.942.660.000
	I	l

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Traitements d'activités	49.500.000
31-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Indemnités et allocations diverses	63.414.000
31-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	8.560.000
	Total de la 1ère partie	121.474.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Prestations à caractère familial	500.000
33-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Sécurité sociale	28.849.000
33-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Contribution aux œuvres sociales	3.280.000
	Total de la 3ème partie	32.649.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Remboursement de frais	7.905.000
34-02	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Matériel et mobilier	1.470.000
34-03	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Fournitures	2.200.000
34-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Charges annexes	4.000.000
34-05	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Habillement	100.000
34-90	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Parc automobile	980.000
34-92	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Loyers	50.000
34-97	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	16.715.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Entretien des immeubles	4.500.000
	Total de la 5ème partie	4.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Conférences et séminaires	8.000.000
37-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais d'évaluation des projets de recherche	8.000.000
37-07	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Frais de fonctionnement du conseil national d'évaluation de la recherche scientifique et du développement technologique	10.000.000
	Total de la 7ème partie	26.000.000
	Total du titre III	201.338.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-04	Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	2.000.000
	Tormation	
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	2.000.000
	Total de la sous-section I	203.338.000
	Total de la section II	203.338.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	312.145.998.000

Décret exécutif n° 16-37 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinquante milliards trois cent soixante-dix-neuf millions deux cent soixante-trois mille dinars (50.379.263.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	139.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	147.704.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	25.500.000
	Total de la 1ère partie	312.204.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	470.000
	Total de la 2ème partie	470.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	71.676.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.119.000
	Total de la 3ème partie	82.895.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	35.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.600.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.644.000
34-05	Administration centrale — Habillement	209.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.050.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	70.000
	Total de la 4ème partie	61.573.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.800.000
	Total de la 5ème partie	3.800.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de la formation et de l'enseignement professionnels (I.N.F.E.P.)	157.181.000
36-02	Subventions aux instituts de formation et d'enseignement professionnels (I.F.E.P.)	803.230.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	36.185.930.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (I.N.S.F.P.)	10.209.776.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation et de l'enseignement professionnels	106.771.000
36-07	Subventions aux instituts d'enseignement professionnel	347.248.000
	Total de la 6ème partie	47.810.136.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes	1.000.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	17.136.000
37-05	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels	10.000.000
37-06	Administration centrale — Frais relatifs à la préparation de la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels	8.500.000
37-08	Administration centrale — Frais d'impression des diplômes	5.000.000
	Total de la 7ème partie	41.636.000
	Total du titre III	
	TITRE IV	48.312.714.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	
01	formation	9.000.000
	Total de la 3ème partie	9.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance	
	(CNEPD)	11.520.000
44-03	Contribution à l'office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC)	5.400.000
	Total de la 4ème partie	16.920.000
	Total du titre IV	25.920.000
	Total de la sous-section I	48.338.634.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	580.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	631.793.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	146.533.000
	Total de la 1ère partie	1.358.326.000

CREDITS OUVERTS EN DA	LIBELLES	N ^{os} DES CHAPITRES
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
63.000	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	32-11
2.400.000	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	32-12
2.463.000	Total de la 2ème partie	
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
26.000.000	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	33-11
302.948.000	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	33-13
59213 131333	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	33-14
38.500.000	Total de la 3ème partie	33 11
367.448.000	Total de la Sellie parde	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
48.327.000	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	34-11
4.185.000	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	34-12
6.379.000	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	34-13
33.345.000	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	34-14
1.155.000	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	34-15
13.489.000	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	34-91
400.000	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	34-93
300.000	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	34-98
107.580.000	Total de la 4ème partie	
107.560.000		
	5ème Partie Travaux d'entretien	
9.812.000	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	35-11
9.812.000	Total de la 5ème partie	
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
30.000.000	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de fonctionnement des commissions de wilaya de partenariat	37-13
30.000.000	Services déconcentrés de l'Etat — Frais relatifs à la préparation de la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels	37-14
135.000.000	Services déconcentrés de l'Etat — Frais relatifs aux abonnements internet des structures-établissements	37-15
195.000.000	Total de la 7ème partie	
	Total du titre III	
2.040.629.000	Total de la sous-section II	
2.040.629.000	Total de la section I	
50.379.263.000		
50.379.263.000	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	

Décret exécutif n° 16-38 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent vingt-six milliards quatre cent quatre-vingt-quatre millions neuf cent vingt-neuf mille dinars (226.484.929.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	135.843.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	153.695.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	27.728.000
	Total de la 1ère partie	317.266.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	300.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	600.000
	Total de la 2ème partie	900.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.640.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	72.384.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.737.000
	Total de la 3ème partie	83.861.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	22.269.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	998.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.843.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.580.000
34-05	Administration centrale — Habillement	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.881.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.862.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	47.733.000
		47.733.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	0.746.000
33-01		8.746.000
	Total de la 5ème partie	8.746.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école supérieure de la sécurité sociale	100.000.000
	Total de la 6ème partie	100.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.556.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	1.000.000
	Total de la 7ème partie	4.556.000
	Total du titre III	563.062.000
		303.002.000
	TITRE IV INTERVENTIONS DIRECTORS	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
/2 21	Action éducative et culturelle	
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	9.032.000
	Total de la 3ème partie	9.032.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'emploi	3.418.000.000
44-09	Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP)	95.118.469.000
	Total de la 4ème partie	98.536.469.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Administration centrale — Encouragements aux associations à caractère	
	syndical	33.500.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions	50.200.000.000
46-12	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICPRI) au profit des titulaires de pensions d'invalidité	1.591.360.000
46-13	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICAR) au profit des titulaires d'allocations de retraite	2.377.500.000
46-14	Administration centrale — Indemnité complémentaire de pensions et rentes (ICPR)	17.083.000
46-15	Administration centrale — Majoration exceptionnelle de 5 % des pensions et allocations de retraite du régime des salariés et non-salariés	1.427.000.000
46-16	Administration centrale — Revalorisation exceptionnelle des pensions et allocations de retraite du régime des salariés et non-salariés	63.150.000.000
46-17	Complément différentiel servi aux pensions d'invalidité	173.343.000
	Total de la 6ème partie	118.969.786.000
	Total du titre IV	217.515.287.000
	Total de la sous-section I	218.078.349.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Traitements d'activités	488.257.000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	468.239.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	78.694.000
	Total de la 1ère partie	1.035.190.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages corporels	350.000
	Total de la 2ème partie	350.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial	14.733.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	239.125.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi —Contribution aux œuvres sociales	29.722.000
	Total de la 3ème partie	283.580.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	35.578.000
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier	7.095.000
34-23	Services déconcentrés de l'emploi —Fournitures	27.727.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi —Charges annexes	42.618.000
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement	1.742.000
34-91	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile	10.320.000
34-94	Services déconcentrés de l'emploi —Loyers	3.153.000
34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	122 000
	Total de la 4ème partie	122.000
	<u>-</u>	128.355.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés de l'emploi — Entretien des immeubles	15 500 000
33-21	Total de la 5ème partie	15.523.000
		15.523.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
	Services déconcentrés de l'emploi — Quote-part patronale de sécurité sociale	
37-22	liée au dispositif DAIP	4.881.531.000
	Total de la 7ème partie	4.881.531.000
	Total du titre III	6.344.529.000
	Total de la sous-section II	6.344.529.000
	Total de la section I	224.422.878.000
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-21	Personnel — Rémunérations d'activités	
J1 21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Traitements d'activités	34.473.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et	
	allocations diverses.	33.576.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et	
	cotisations de sécurité sociale	1.763.000
	Total de la 1ère partie	69.812.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	773.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	80.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	17.013.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	1.426.000
	Total de la 3ème partie	19.292.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	2.451.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	288.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures	1.465.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes	776.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile	855.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	5.905.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	175.000
	Total de la 5ème partie	175.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et	
	séminaires	1.826.000
	Total de la 7ème partie	1.826.000
	Total du titre III	97.010.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	
		15.000.000
	Total de la 3ème partie	15.000.000
	Total du titre IV	15.000.000
	Total de la sous-section I	112.010.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Traitements	
	d'activités	592.129.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et	
24.42	allocations diverses	681.619.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et	
	cotisations de sécurité sociale	222.078.000
	Total de la 1ère partie	1.495.826.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	103.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de	103.000
	service et pour dommages corporels	1.900.000
	Total de la 2ème partie	2.003.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	30.552.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	318.437.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	36.478.000
	Total de la 3ème partie	386.867.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	7.959.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	4.221.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures	9.215.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes.	20.370.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement	1.610.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile	13.250.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers	3.589.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	140.000
	Total de la 4ème partie	60.354.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	4.991.000
	Total de la 5ème partie	4.991.000
	Total du titre III	1.950.041.000
	Total de la sous-section II	1.950.041.000
	Total de la section II	2.062.051.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	226.484.929.000

Décret exécutif n° 16-39 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la culture.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix-neuf milliards cinquante-six millions six cent soixante-douze mille dinars (19.056.672.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de la culture

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	175.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	175.000.000
31-02	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations —	169.100.000
31 03	prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	51.900.000
	Total de la 1ère partie	416.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	42.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.042.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	91.100.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	10.700.000
	Total de la 3ème partie	105.894.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	42.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5,700.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	8.820.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	92.730.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	,
35-01	Total de la 5ème partie	27.287.000
	Total de la Sellie partie	27.287.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur de musique et aux instituts régionaux de formation musicale	708.332.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque nationale d'Algérie (B.N.A.)	294.374.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel	149.313.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts	568.415.000
36-06	Subvention au Palais de la culture Moufdi Zakaria	125.580.000
36-08	Subvention à l'office national du Parc culturel de l'Ahaggar	473.900.000
36-09	Subvention à l'office national du Parc culturel du Tassili N'Ajjer	189.166.000
36-10	Subventions aux musées publics nationaux	923.370.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	1.942.007.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	143.987.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab	73.750.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	69.830.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits	67.302.000
36-19	Subventions aux bibliothèques principales de lecture publique	3.176.540.000
36-20	Subvention à l'office national du Parc culturel de Touat Gourara Tidikelt	71.385.000
36-21	Subvention à l'office national du Parc culturel de l'Atlas Saharien	67.138.000
36-22	Subvention à l'office national du Parc culturel de Tindouf	
36-23	Subvention au centre national du Livre	70.250.000
36-24	Subvention à l'école nationale de conservation et de restauration des biens culturels	29.800.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des secteurs sauvegardés	37.075.000
36-26	Subvention au centre d'interprétation à caractère muséal du costume algérien traditionnel et des traditions populaires à l'occasion de la célébration des	30.200.000
	fêtes et des cérémonies musulmanes	42.000.000
36-27	Subvention au palais de la culture (IMAMA)	67.969.000
36-28	Subvention au centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre	103.350.000
36-29	Subvention au palais de la culture de Skikda	83.710.000
	Total de la 6ème partie	9.508.743.000

TABLEAU ANNEXE (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	30.000.000	
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles et cinématographiques	1.500.000.000	
37-15	Administration centrale — Prix du Président de la République «Ali Maâchi»	7.200.000	
37-13 37-17	Administration centrale — Contribution au fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation « Constantine capitale de la culture arabe	7.200.000	
	2015 »	1.000.000.000	
37-18	Administration centrale — Quote-part de l'Algérie au programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie	83.400.000	
	Total de la 7ème partie	2.620.600.000	
	Total du titre III	12.774.296.000	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	15.000.000	
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel	164.900.000	
	Total de la 3ème partie	179.900.000	
	4ème Partie		
	Action économique — Encouragements et interventions		
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	1.035.000.000	
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALLOUANE		
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	10.800.000 473.400.000	
44-13	Administration centrale — Contribution au ballet national	126.000.000	
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national	126.000.000	
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture	405.000.000	
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth	148.500.000	
44-22	Administration centrale — Contribution à l'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés	849.600.000	
44-23	Administration centrale — Contribution au centre national de recherche en archéologie	206.100.000	
44-24	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de gestion des réalisations des grands projets de la culture	90.000.000	
44-25	Administration centrale — Contribution à l'ensemble national de la musique andalouse	54.000.000	
44-26	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale pour le rayonnement culturel	279.000.000	
44-27	Administration centrale — Contribution à l'office national des droits d'auteur et droits voisins	108.000.000	
44-28	Administration centrale — Contribution à l'office du village des artistes	90.000.000	
44-29	Administration centrale — Contribution au centre des arts et des expositions à Tlemcen	54.000.000	
44-30	Administration centrale — Contribution au centre algérien de développement du cinéma	90.000.000	
	Total de la 4ème partie	4.145.400.000	
	Total du titre IV	4.325.300.000	
		17.099.596.000	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	500,000,000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	580.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —	576.400.000
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	183.900.000
	Total de la 1ère partie	1.340.300.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	16.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	220.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	289.100.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	32.168.000
	Total de la 3ème partie	337.488.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	38.250.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	17.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	30.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	19.600.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	127.350.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	21.938.000
	Total de la 5ème partie	21.938.000
	7ème Partie	21.730.000
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles.	130.000.000
= * * =	Total de la 7ème partie	130.000.000
	Total du titre III	1.957.076.000
	Total de la sous-section II	1.957.076.000
	Total de la section I	19.056.672.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la culture	19.056.672.000

Décret exécutif n° 16-40 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) :

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent dix-huit milliards huit cent trente millions huit cent quatre-vingt-huit mille dinars (118.830.888.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, à la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	141.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	182.969.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	21.094.000
	Total de la 1ère partie	345.063.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.469.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	80.992.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.850.000
	Total de la 3ème partie	91.341.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	25.304.000	
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.716.000	
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.730.000	
34-04	Administration centrale — Charges annexes	22.123.000	
34-05	Administration centrale — Habillement	178.000	
34-81	Administration centrale — Parc automobile	2.479.000	
34-92	Administration centrale — Loyers	219.000	
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	61.759.000	
		01.739.000	
	5ème Partie Travaux d'entretien		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles		
33-01	Total de la 5ème partie	10.395.000	
	Total de la Seme partie	10.395.000	
	6ème Partie		
	Subventions de fonctionnement		
36-01	Subvention au centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Bousmail	49.259.000	
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H) Khemisti	101.480.000	
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem	90.099.000	
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H) Constantine	131.775.000	
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	15.975.438.000	
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	115.564.000	
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	64.048.000	
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	68.795.000	
36-13	Subventions aux services d'aide mobile d'urgence sociale (Batna, Alger, Oran, Constantine, Ouargla, Béchar et Bordj Bou Arréridj)	87.494.000	
36-14	Subvention au centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Mostaganem	20.126.000	
36-15	Subvention au centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violence et en situation de détresse de Tlemcen	21.345.000	
36-16	Subvention au centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance	29.065.000	
36-22	Subvention au centre national d'accueil pour jeunes filles et femmes victimes de violences et en situation de détresse de Annaba	13.000.000	
	Total de la 6ème partie	16.767.488.000	

5	J	oumad	a El	Oula	1437
1	4	fávrior	201	6	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08

150

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	15.500.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité	5.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement du conseil national de la famille et de la femme	4.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression	3.620.000
	Total de la 7ème partie	28.120.000
	Total du titre III	17.304.196.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	18.000.000
	Total de la 3ème partie	18.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-04	Emplois d'attentes — Dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés (PID)	7.874.000.000
44-04	Emplois d'attentes — Dispositif d'activité d'insertion sociale (DAIS)	33.120.000.000
44-03	Total de la 4ème partie	40.994.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère social	347.078.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap	
46.05	auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante	213.230.000
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de développement social (ADS)	41.556.400.000
46-09	Dotation au fonds de solidarité nationale au titre de la mise en œuvre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale	732.000.000
	Total de la 6ème partie	42.848.708.000
	Total du titre IV	83.860.708.000
	Total de la sous-section I	101.164.904.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21 11	Personnel — Rémunérations d'activités	917.063.000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	904.525.000
31-12 31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	7U4.J2J.UUU
31-13	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	110.707.000
	Total de la 1ère partie	1.932.295.000

Nos DES CHAPITRES		
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	20.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	2.600.000
	Total de la 2ème partie	2.620.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	25.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	3.190.397.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	51.981.000
	Total de la 3ème partie	3.267.378.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	40.623.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	5.380.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	24.250.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	47.290.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.848.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	12.177.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	3.415.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	250.000
	Total de la 4ème partie	135.233.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	18.418.000
33 11	Total de la 5ème partie	18.418.000
	Total du titre III	5.355.944.000
	TITDE IV	3.333.944.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance.	173.000.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%	12.137.040.000
	Total de la 6ème partie	12.310.040.000
	Total du titre IV	12.310.040.000
	Total de la sous-section II	17.665.984.000
	Total de la section I	118.830.888.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la Femme	118.830.888.000

Décret exécutif n° 16-41 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des relations avec le Parlement.

Le Premier ministre

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Aprés approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quarante-trois millions quatre cent huit mille dinars (243.408.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre des relations avec le Parlement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des relations avec le Parlement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre des relations avec le Parlement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	62.057.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	80.701.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	15.970.000
	Total de la 1ère partie	158.728.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	828.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	35.149.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.000.000
	Total de la 3ème partie	39.987.000
		<u> </u>

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	6.596.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.259.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.592.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	8.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	236.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	
	Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	29.693.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	7.000.000
	Total de la 7ème partie	7.000.000
	Total du titre III	240.408.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	3.000.000
	Total de la 3ème partie	3.000.000
	Total du titre IV	3.000.000
	Total de la sous-section I	243.408.000
	Total de la section I	243.408.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement	243.408.000

Décret exécutif n° 16-42 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois cent soixante-dix-neuf milliards quatre cent sept millions deux cent soixante-neuf mille dinars (379.407.269.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethnai 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	226.171.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	239.040.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations, — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	39.341.000
	Total de la 1ère partie	504.552.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	1.014.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	1.034.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	116.467.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.486.000
	Total de la 3ème partie	132.053.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	51.349.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.270.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.695.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	500.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	475.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.390.000
34-92	Administration centrale — Loyers	725.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	572.914.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	11.290.000
	Total de la 5ème partie	11.290.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	221.336.000
36-04	Subvention à l'école nationale de management et de l'administration de la	
	santé (ENMAS)	222.458.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	267.257.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	118.879.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	83.510.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	62.796.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	140.945.000
36-10	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (INFSPM)	2.577.724.000
36-11	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure des sages-femmes (INFSSF)	303.013.000
36-12	Subventions aux instituts de formation paramédicale (IFPM)	379.558.000
36-13	Subvention à l'école de formation paramédicale de Laghouat (EFPM)	79.759.000
36-14	Subvention à l'agence nationale des greffes	80.000.000
	Total de la 6ème partie	4.537.235.000

5	Joumada	El	Oula	1437
14	4 février	201	6	

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	45.360.000
	Total de la 7ème partie	45.360.000
	Total du titre III	5.804.438.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Action d'éducation sanitaire	3.600.000
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	3.000.000
	Frais de formation	3.520.000
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels	9.600.000
	Total de la 3ème partie	16.720.000
44-01	4ème Partie **Action économique — Encouragements et interventions** Administration centrale — Contribution à la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour l'acquisition des médicaments au profit des établissements	
	publics de santé	50.000.000.000
	Total de la 4ème partie	50.000.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires	312.245.153.000
46-02	Encouragement aux œuvres de sauvegarde de la santé	970.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	12.000.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non-assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	300.000
46-09	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du programme de coopération Algérie-FNUAP (programme de maîtrise de la croissance démographique)	11.000.000
46-10	Dépenses liées aux prestations fournies dans le cadre des conventions de coopération médicale	8.700.000.000
	Total de la 6ème partie	321.019.423.000
	Total du titre IV	371.036.143.000
	Total de la sous-section I	376.840.581.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-11	Personnel — Rémunérations d'activités Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	977 (20 000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Tranements d'activités	876.620.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —	895.457.000
51 15	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	173.750.000
	Total de la 1ère partie	1.945.827.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	820.000
	Total de la 2ème partie	1.253.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	25.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	443.020.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	43.114.000
	Total de la 3ème partie	511.134.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	29.681.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.826.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	8.550.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	34.000.000
35-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.520.000
34-91 34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	13.737.000
34-93 34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.000.000
34-90	Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	91.794.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	16.680.000
	Total de la 5ème partie	16.680.000
	Total du titre III	2.566.688.000
	Total de la sous-section II	2.566.688.000
	Total de la section I	379.407.269.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	379.407.269.000

Décret exécutif n° 16-43 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente-sept milliards cent quatre-vingt-et-un millions quatre cent cinquante-huit mille dinars (37.181.458.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de la jeunesse et des sports.

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	400.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	464.958.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	45.683.000
	Total de la 1ère partie	910.641.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	185.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	9.000.000
	Total de la 2ème partie	9.185.0000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.100.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	14.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	216.239.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	21.850.000
	Total de la 3ème partie	21.830.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
24.01	Matériel et fonctionnement des services	41 204 000
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	41.284.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	43.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	576.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques	4.000.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants	20.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.504.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.852.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	126.936.000
35-01	5ème Partie Travaux d'entretien Administration centrale — Entretien des immeubles Total de la 5ème partie	11.612.000 11.612.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse	686.436.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	508.840.000
36-03	Subvention au centre national de médecine du sport	107.765.000
36-04	Subvention au laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage	Mémoire
36-05	Subventions aux centres de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive	128.264.000
36-06	Subventions aux écoles sportives nationales et régionales spécialisées	211.400.000
36-07	Subvention à l'école supérieure en sciences et technologie du sport	373.307.000
36-21	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas (O.D.E.J)	4.683.070.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (O.P.O.W)	3.365.255.000
	Total de la 6ème partie	10.064.337.000

5	Joumad	a El	Oula	1437
14	1 février	201	6	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08

JOURNAL

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
2= 04	Dépenses diverses	40,000,000
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	18.000.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique	120.000.000
37-06	Administration centrale — Festivités commératives des fêtes nationales	80.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sports	200.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sports	120.000.000
	Total de la 7ème partie	538.000.000
	Total du titre III	11.906.914.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
42.01		
43-01	Administration centrale — Frais de formation et de perfectionnement du personnel	17.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives	2.000.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national des sports	2.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragements aux associations de jeunes	150.000.000
43-06	Administration centrale — Contribution au fonds de soutien public de l'Etat aux clubs professionnels de football	2.480.000.000
	Total de la 3ème partie	4.649.000.000
	4ème Partie	4.042.000.000
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.)	Mémoire
44-02	Administration centrale — Contribution à l'office du complexe olympique (O.C.O)	220.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution au centre national des sports et des loisirs de Tikijda	43.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution au fonds national de promotion des	15.000.000
	initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives	550.000.000
	Total de la 4ème partie	813.000.000
	Total du titre IV	5.462.000.000
	Total de la sous-section I	17.368.914.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	6.601.200.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	7.283.251.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	1.008.579.000
	Total de la 1ère partie	14.893.030.000

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	997.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	24.015.000
	Total de la 2ème partie	25.012.000
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	320.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	3.464.862.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	381.500.000
	Total de la 3ème partie	4.166.362.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	- 0.4.7.000
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	79.215.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	18.120.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	34.513.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	90.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	8.000.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse	253.900.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	14.937.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	6.260.000
43-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	730.000
	Total de la 4ème partie	505.675.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	42.465.000
	Total de la 5ème partie	42.465.000
	Total du titre III	19.632.544.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragements et contributions aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives	150.000.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques physiques et sportives	30.000.000
	Total de la 3ème partie	180.000.000
	Total du titre IV	180.000.000
	Total de la sous-section II	19.812.544.000
	Total de la section I	37.181.458.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	37.181.458.000 37.181.458.000

Décret exécutif n° 16-44 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la communication.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix-neuf miliards trois cent soixante-neuf millions deux cent quarante mille dinars (19.369.240.000), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, au ministre de la communication

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Traitements d'activités	99.666.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	102.597.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	24.724.000
	Total de la 1ère partie	226.987.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	8.900.000
	Total de la 2ème partie	8.930.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.464.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	56.383.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.711.000
	Total de la 3ème partie	63.598.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	11.900.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.596.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	18.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	425.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.056.000
34-92	Administration centrale — Loyers	600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	42.087.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	18.000.000
	Total de la 5ème partie	18.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.800.000
37-03	Dépenses liées à la retransmission des jeux olympiques (Sotchi 2014 et Rio de Janeiro 2016) (Dotation à verser à l'EPTV)	196.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère	2.000.000
37-07	Administration centrale — Prix du président de la République du journaliste professionnel	7.400.000
	Total de la 7ème partie	210.200.000
	Total du titre III	569.802.000

5 Journada El Oula 1437 14 février 2016

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08

164

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.600.000
	Total de la 3ème partie	1.600.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision (ENTV)	6.630.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A.)	3.779.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore (E.N.R.S.)	5.656.000.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse service (A.P.S.)	763.000.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (C.N.D.P.I.I)	194.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location de répéteurs pour diffusion de programmes de télévision par les satellites, abonnements et droits de diffusion	1.300.338.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la maison de la presse	49.000.000
44-20	Administration centrale — Contribution au centre international de presse (CIP)	426.500.000
	Total de la 4ème partie	18.797.838.000
	Total du titre IV	18.799.438.000
	Total de la sous-section I	19.369.240.000
	Total de la section I	19.369.240.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	19.369.240.000

Décret exécutif n° 16-45 du 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 15-18 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 30 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Après approbation du Président de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards, huit cent soixante-quinze million deux cent vingt-quatre mille dinars (3.875.224.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2016, à la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Rabie Ethani 1437 correspondant au 24 janvier 2016.

Abdelmalek SELLAL.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2016, à la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication

SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités ntrale — Traitements d'activités	170.000.000
SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités ntrale — Traitements d'activités	190.000.000
SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités ntrale — Traitements d'activités	190.000.000
TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités ntrale — Traitements d'activités	190.000.000
MOYENS DES SERVICES 1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activités ntrale — Traitements d'activités	190.000.000
lère Partie Personnel — Rémunérations d'activités ntrale — Traitements d'activités	190.000.000
Personnel — Rémunérations d'activités ntrale — Traitements d'activités	190.000.000
ntrale — Traitements d'activités	190.000.000
	190.000.000
ntrale — Indemnités et allocations diverses	232.365.000
entrale — Personnel contractuel — Rémunérations — ractère familial et cotisations de sécurité sociale	•
e la 1ère partie	463.939.000
2ème Partie	
Personnel — Pensions et allocations	
ntrale — Rentes d'accidents du travail	400.000
ntrale — Pensions de service et pour dommages corporels	640.000
e la 2ème partie	1.040.000
3ème Partie	
Personnel — Charges sociales	
ntrale — Prestations à caractère familial	1.600.000
ntrale — Sécurité sociale	
ntrale — Contribution aux œuvres sociales	
e la 3ème partie	7.225.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations ntrale — Rentes d'accidents du travail

5	Joumad	a El	Oula	1437
14	1 février	201	6	

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 08

166

Nos DES	11051150	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	28.951.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.856.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.639.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	32.080.000
34-05	Administration centrale — Habillement	220.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.920.000
34-92	Administration centrale — Loyers	776.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	40.000
	Total de la 4ème partie	76.482.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	14 700 000
33-01	Total de la 5ème partie	14.780.000
	Total de la Jenie partie	14.780.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication d'Oran	252.447.000
36-02	Subvention à l'institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger	153.081.000
	Total de la 6ème partie	405.528.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
37-01		
	Total de la 7ème partie	4.000.000
	Total du titre III	1.082.344.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires et frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherche des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (C.E.R.T.I.C.)	43.650.000
44-02	Contribution à l'agence spatiale algérienne (A.S.A.L)	1.300.000.000
	Total de la 4ème partie	1.343.650.000
	Total du titre IV	1.351.650.000
	Total de la sous-section I	2.433.994.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION II		
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activités		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Traitements d'activités	440.000.000	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	466.019.000	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations —		
	Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale	142.917.000	
	Total de la 1ère partie	1.048.936.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	500.000	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	300.000	
	corporels	36.650.000	
	Total de la 2ème partie	37.150.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	15.100.000	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	235.668.000	
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	26.200.000	
	Total de la 3ème partie	276.968.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
24.11		12.155.000	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	2.625.000	
34-12 34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	7.639.000	
34-13 34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Fourmules	28.809.000	
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Charges amiexes	1.400.000	
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	9.898.000	
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.000.000	
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000	
	Total de la 4ème partie	64.006.000	
	5ème Partie		
	Seme Partie Travaux d'entretien		
35-11		14 170 000	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	14.170.000	
	Total de la 5ème partie	14.170.000 1.441.230.000	
	Total do la gaya gastian II	1.441.230.000	
	Total de la section II	3.875.224.000	
	Total de la section I	J.01J.224.000	
	Total des crédits ouverts à la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	3.875.224.000	